

HORIZONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 25 MARS 1999

Jean Dion



Comme une image

Vu de ce côté-ci de l'Atlantique, le «printemps du Québec» à Paris aura été une nouvelle occasion de se pencher sur le malade imaginaire. Valons-nous la peine d'être vécus? Parlons-nous un dialecte vernaculaire de fond de cambrousse? Et surtout, que pensent les Français de nous?

Un autre de ces incontournables débats de société dont on a le secret? Peuchère, comme ils disent au Saguenay. Tentez d'en faire une solide discussion d'estaminet et vous constaterez qu'en moins de temps qu'il n'en faut pour dire «littérature» et écluser un défilé ou deux, vous vous retrouverez plutôt avec le sort de Vincent Damphousse sur le tapis. Ou, à la rigueur, avec quelques gouttes d'acide à transmettre à Claude Brochu.

Certes, nos lieux de récréation du monde laissent peut-être à désirer, mais il y a bien là, dans ce questionnement perpétuel sur notre identité, notre relation aux autres, une lubie médiatique proche de l'acharnement thérapeutique. A force de se faire dire qu'on est des tout-nus, peut-on finir par avoir vraiment froid? Inversement, à force de se faire dire qu'on est bons, peut-on finir par être vraiment cons?

Bizarre, cette ambivalence. D'une part, tapisser mur à mur que nous sommes montrables, exportables; d'autre part, toujours redouter l'image que les autres ont de nous. Appellerait-on ça de l'insécurité congénitale?

Pour notre part, nous trouvons plutôt flatteur le recours à l'original et au castor. Bonnes bêtes sympathiques. Elles occupent d'ailleurs une place de choix sur notre argent de Monopoly, rappelant à l'étranger que ce pays est un paradis touristique qu'il ne coûte pas cher de visiter. Or qui dit tourisme dit création d'emplois, et n'est-ce pas là notre priorité prioritaire comme nous nous chargeâmes de le dire haut et fort à tous les gouvernements depuis la Nouvelle-France?

Plus controversés sont la motoneige et les Indiens. Par un processus mystérieux, la première, pourtant illustration noble et forte de notre victoire totale et définitive sur l'hiver, en est venue à traîner avec elle un assez lourd quotient de vétérinaire. Quant aux seconds, ils sont trop explosifs politiquement, trop associés au sanglot de l'homme blanc aussi, pour qu'on puisse en faire une évocation tranquille. Sans parler de la vague frustration ressentie devant l'image romantique qu'en ont les Européens, alors qu'on aimerait bien voir ce qu'ils auraient fait s'ils avaient eu des autochtones sur leur territoire, ils sont mêmes allés en trouver en Afrique et en Asie et voyez ce que ça a donné. Ceci ne nous excuse pas, mais cela ne les autorise pas non plus.

Reste le bûcheron. Il est formidable, celui-là. Il y a encore des originaux, des castors, des ski-doo et des Amérindiens, mais où diable vont-ils chercher les bûcherons? Enigme. Qu'on pourrait d'ailleurs résoudre illico, tiens, en leur envoyant quelques copies de *L'Erreur boréale* de Richard Desjardins. Ils verraient que la hache a depuis longtemps pris le bord et qu'on a désormais des machines, et de fort efficaces à part ça, pour se débarrasser galement l'arrière-pays.

Il se dit parfois des énormités sur la langue de *che nous*. L'an dernier, le *Bescherelle* avait commis une édition ridicule avec des tonnes de verbes dont aucun Québécois de moins de 95 ans, et encore, n'avait jamais entendu ni le radical ni la terminaison.

Faudrait pas, par contre, nier l'évidence. On pourra déplorer jusqu'au quatrième millénaire nos errements lexicaux, il reste que les gens ne parlent pas nécessairement la langue de Radio-Canada dans la rue. La pétache et la pentre sont certes en voie accélérée de disparition, mais pourquoi monter sur nos grands chevaux quand on nous rappelle à la bobette, au brake à bras, au hide-a-bed ou à la pizza all-dressed?

Ce n'est pas que nous soyons des pré-analphabètes qui ne savent pas ce qu'est un caleçon, un frein manuel, un divan-lit ou une médium toute garnie, ni que nous ne sachions pas élever d'un ou plusieurs crans le discours quand la formalité d'une situation l'exige. Ce serait plutôt qu'encore une fois, on craint l'image.

Être, et être un peu gênés de l'être.

Si des occasions comme le printemps de Paris nous changent de Ceulliine comme vecteur de notre ouverture au monde et des incantations sur le caractère forcément minable d'un peuple incapable de faire vivre une équipe de baseball majeur, il reste qu'on a encore parlé du Québec, du Québec et du Québec. Du Québec aussi, un peu. Il y en a que cela agace.

Pourtant, c'est encore faire dans le nombril que de penser que le phénomène n'est pas universel. Prenez les Américains, qui l'ont l'affaire: allez faire un tour aux États et essayez d'obtenir des nouvelles d'autres choses que les États. Essayez de ne pas tomber de votre chaise en apprenant qu'eux qui récupèrent et apprennent à la sauce locale tous les films étrangers ont honoré Roberto Benigni, un étranger qui a fait un film en italien sur quelque chose qui ne se passait même pas aux États. Rarissime exception. Les États ne se posent pas de questions sur ce que les autres pensent d'eux.

A bien y penser, l'angoisse existentielle, bien qu'un peu radoteux, est pas mal plus sympathique.

jdion@ledevoir.com

TRAGÉDIE DES ÉBOULEMENTS



Le dernier tracé projeté de la nouvelle côte des Éboulements par le ministère des Transports du Québec.

SOURCE MTQ

Passage à vide en Charlevoix

Le rapport du coroner Malouin ne remet pas en cause la configuration de la côte; le gouvernement ferait fausse route en traçant une voie rapide

Le tracé de la nouvelle côte des Éboulements ressemble à une autoroute dans un paysage patrimonial. En outre, ce site est sujet aux mouvements de terrain dans la glaise et va être exposé au massacre d'une gorge et d'une rivière classées par l'UNESCO. Ainsi, l'un des plus beaux paysages du Québec est sur le point d'être brisé en répétant les mêmes erreurs qu'à Saint-Siméon et à La Malbaie, disent les amoureux du pays de Charlevoix.

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le rapport du coroner Malouin sur la tragédie de l'autobus fou, qui avait coûté la vie à 44 personnes en 1997, ne recommande nullement de modifier la Grande Côte des Éboulements qui descend au village de Saint-Joseph-de-la-Rive. Il recible l'intervention nécessaire au niveau des freins de type Jacob à installer sur tous les autobus et camions, des freins reliés directement au moteur. Toutefois, ceux-ci coûtent de 1000 \$ à 3000 \$ et n'ont pas été imposés par la SAAQ à cause de pressions indues des camionneurs dans les années quatre-vingt.

Telle est la conjoncture nouvelle que présente Bernard Gauthier, le porte-parole du Groupement pour la protection de Saint-Joseph-de-la-Rive et des Éboulements, dix jours avant le début des travaux de voirie. Il parle du rapport Malouin comme d'une victoire pour les défenseurs du patrimoine de la rivière du Seigneur, de sa gorge exceptionnelle ainsi que des battures où se trouvait le premier village des Éboulements avant le tremblement de terre de 1663, celui-là même qui donna son nom au village.

Propriétaire d'une maison patrimoniale près de la gorge, il insiste sur le fait que la route projetée est un tronçon d'autoroute, ce qui vient en contrevallation de la Loi sur le zonage agricole, du schéma d'aménagement et de la Loi sur la qualité de l'environnement. Cette zone rouge est menacée de mouvements de terrain. Il n'est pas permis de construire des bâtiments près de la gorge.

Pourtant, un contrat de 12 millions paraît sur le point d'être alloué à un entrepreneur de Laval. Ce contrat n'a pas encore été signé, et l'amoureux du paysage dit qu'il est temps de reculer, à la lumière du rapport du coroner qui ne remet pas en cause la configuration de la côte.

En ce moment, il s'agit d'une route cahoteuse qui oblige tout le monde à ralentir, explique la comédienne Joanne Coté, dont la famille a toujours vécu aux Éboulements et à Saint-Joseph-de-la-Rive. «C'est une route séduisante et ils veulent y construire une autoroute à quatre voies. Certains rouleront à 120 kilomètres à l'heure avant de déboucher en trombe dans le village.»

En plein milieu de cette autoroute, un parapet de béton d'un mètre et demi de haut va empêcher les automobilistes de voir le fleuve en descendant. De surcroît, le ministère des Transports a dressé le plan d'une conduite de béton pour endiguer la rivière du Seigneur sur 400 mètres. Autrement dit, ce sera pire aux Éboulements que sur la rivière Saint-Charles à Québec.

Pourtant, la rivière du Moulin, aussi appelée rivière du Seigneur, constitue l'une des trois rivières de Charlevoix classées par l'UNESCO. Joanne Coté raconte que les pêcheurs y vont et que les gens du village la fréquentent depuis toujours.

Le ministère des Transports a fait les plans d'une route perchée sur un talus de 130 mètres de large et de 32 mètres de haut, ce qui va forcément encombrer la gorge. C'est pourquoi une conduite en béton est prévue pour que la rivière passe sous l'autoroute. En outre, un autre tunnel pour les piétons doit s'ajouter sous la nouvelle route et la rivière.

Enfin, les battures seront comblées au bord de l'estuaire pour relocaliser le chemin de fer sur un site considéré inondable au moment des grandes marées. C'est près de là que se situait autrefois le premier village des Éboulements. Sur ce remblai de 800 mètres de long, on relocalisera la voie ferrée.

«Ça va avoir l'air de l'autoroute de La Malbaie au bord du fleuve, dit la comédienne. Tout ce qui est sauvage va disparaître. Ça va ressembler à Disney World.» Pourtant, la Grande Côte doit rester ouverte pour les résidents tout près.

Gilles Tremblay, le propriétaire de la maison Félix-Antoine-Savard, signale qu'on va détruire une source et amputer le terrain de cette propriété en bas de la côte projetée. Il explique la situation: «C'est un terrain glaiseux. Dès qu'on y touche, on ne sait pas ce qui va arriver. Ils vont remplir le ravin, qui est énorme, sur l'un des plus beaux paysages du Québec.»

On raconte que l'ingénieur Eric Gourdeau a rencontré récemment le ministre Guy Chevrette pour lui proposer de disposer deux lits d'arrêt au bord de la côte actuelle. Mais le ministre ne s'est pas prononcé. Bernard Gauthier s'oppose avec la dernière énergie au projet de route sur deux kilomètres.

Le résident du plateau ne comprend pas qu'on veuille construire une route rapide d'où on ne verra plus le fleuve. «Ce projet est inutile», dit-il. La route prévue doit atteindre sept mètres de large de chaque côté du mur de béton, plus les accotements. Quant à la rivière, on la canaliserait dans le béton sur 130 mètres.

Pour pêcher, on passera dans le tunnel hors du lit naturel de la rivière, selon le plan du MTQ. «Toute la végétation le long de la falaise va disparaître. La route va devenir le lit d'arrêt. Bref, la vallée, la rivière et le bord du fleuve vont être massacrés.»

Les amoureux de ce paysage signalent que tout le plateau est classé. «Ce n'est pas la Métropolitaine. Il s'agit d'une zone patrimoniale classée par l'UNESCO. Ça va être une catastrophe si ça se fait, près de la maison de Félix-Antoine-Savard, à 25 mètres.»

Le premier projet du ministère détruirait des maisons du plateau à mi-hauteur. On l'a remplacé par un tracé à l'ouest de la Grande Côte. Ce premier projet devait coûter de quatre à six millions mais celui-ci totalisera plutôt de 12

à 20 millions. Pourtant, confie Joanne Coté, «le petit sentier aux Vaches, c'est le paradis, il faut connaître, on ne trouve pas plus pittoresque».

Le directeur de la MRC de Charlevoix, Sylvain Bouliane, dit qu'il est lié par la décision du conseil des maires en décembre mais il est bien conscient que le coroner met l'accent sur la sécurité des véhicules. Il explique la conjoncture ainsi: «L'été dernier, l'achalandage a diminué à l'île aux Coudres, les autobus de personnes âgées ont déserté les lieux mais le coroner amène une nouvelle interprétation», relative à ce qu'il y a à faire.

Pour sa part, le directeur de l'Union québécoise de la conservation de la nature, Denis Bergeron, relève le fait que le coroner cite d'autres côtes de Charlevoix et de la Gaspésie aussi abruptes que la Grande Côte des Éboulements. Il conclut ainsi: «Nous, on demande que le gouvernement attende le 12 avril pour que notre cause soit entendue au Palais de justice avant la réalisation des travaux, avant un saccage irrémédiable dans les paysages de Charlevoix.»

Cabier
spécial

Publié le samedi 3 avril 1999

Religion

LE DEVOIR

Tombée publicitaire le vendredi 26 mars 1999

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Gérald Lacoste s'explique

La Bourse de Montréal veut vite réaliser sa spécialisation

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

La spécialisation des Bourses canadiennes deviendra réalité d'ici quelques mois si le pouvoir politique ne lui impose pas de délais indus. La Bourse de Montréal prévoit même lancer au mois de juillet un nouveau produit dérivé: le contrat à terme sur l'indice Standard & Poor's 60.

C'est ce qu'a révélé, hier, le président de la Bourse de Montréal, Gérald Lacoste, en marge d'une session d'information, destinée aux journalistes, sur les marchés d'options et de contrats à terme de la Bourse. «On ne demande de faveur à personne. Je n'ai rien demandé au gouvernement, seulement de ne pas s'opposer au projet. Ce n'est pas un problème politique, c'est un problème de marché. C'est la perception dans le reste du pays», a-t-il dit.

Pour évaluer le projet des Bourses canadiennes, le ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Bernard Landry, a mis sur pied un groupe de travail qui doit faire rapport d'ici le 30 avril. La Commission des valeurs mobilières du Québec, de concert avec les commissions de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, doit également statuer sur le projet et, dans l'éventualité de son acceptation, en définir les dispositions réglementaires.

De 12 à 18 mois

Lors du dévoilement du projet d'abandon des actions à la Bourse de Montréal la semaine dernière, M. Lacoste avait évoqué un délai de 12 à 18 mois. Ce délai, a-t-il expliqué hier, représente la période nécessaire aux commissions mobilières pour régler l'ensemble des questions de réglementation touchant le projet.

Mais d'ici quelques mois, on peut certainement transférer à Toronto les titres interlistés de Montréal et toutes les actions d'entreprises qui ne sont cotées qu'à Montréal mais qui répondent aux critères de grande capitalisation de la nouvelle Bourse de Toronto, a indiqué M. Lacoste. Pour les titres de petite capitalisation, c'est un peu plus complexe: il faut d'abord qu'on choisisse quelle ville, de Calgary ou de Vancouver, abritera la nouvelle Bourse de l'Ouest et qu'on éta-

blisse tous les critères d'inscription et de maintien des cotes. De même, le transfert à Montréal des options transigées à Toronto requiert des ajustements logistiques et un réaménagement des effectifs puisque les options sont négociées sur le parquet. Mais tout cela peut se faire par étapes, de même que la résolution des questions réglementaires; la Bourse de Toronto pour les grandes capitalisations et la Bourse des produits dérivés de Montréal pourraient voir le jour «dans les prochains mois», estime M. Lacoste.

En ce qui concerne le contrat indicel S&P 60, il s'agit d'un produit mis au point par la Bourse de Toronto et qu'elle s'appretait à lancer. «On est en pourparlers avec Toronto et Standard & Poor's», a-t-il précisé.

Et les PME?

Il ne reste plus qu'un problème à régler, selon M. Lacoste, celui des petites et moyennes entreprises québécoises qui appréhendent leur inscription à la Bourse de l'Ouest. Or les frais de transaction sur les quelque 150 titres québécois de petite capitalisation ne produisent que des revenus minimes pour la Bourse de Montréal, 200 000 \$ par année, et «un ou deux millions» en frais d'inscription et de maintien de la cote, tandis que l'ensemble des revenus de la Bourse s'élevait à 38 millions l'an dernier, a fait observer M. Lacoste.

En outre, a soutenu M. Lacoste, les PME québécoises n'ont pas à s'inquiéter puisque le protocole d'entente signé par les parquets boursiers stipule que la Bourse de Montréal leur fournira les mêmes services d'inscription et de suivi. Seul l'ordinateur sera à Calgary (ou à Vancouver); la Bourse sera électronique, à l'image du NASDAQ. «Ce qu'on leur offre, c'est d'être dans un marché national sans coût additionnel», a-t-il dit.

M. Lacoste a indiqué que la constitution d'un marché boursier pancanadien est un premier pas vers un marché intégré à l'échelle continentale dans lequel les parquets boursiers posséderont une spécialité sans se doubler, à l'image de l'alliance qu'ont tissée les Bourses de Londres et de Frankfurt et à laquelle veulent prendre part la Bourse de Paris et les autres petits parquets européens.

Croissance de 91 %

Royal augmente ses bénéfices, mais enregistre une perte

PRESSE CANADIENNE

Royal aviation a augmenté son chiffre d'affaires de 91 % pour la période de trois mois qui s'est terminée le 31 janvier 1999, mais a subi une perte nette de 3,3 millions ou de 17 c par action.

La croissance du chiffre d'affaires, qui est passé de 47,7 millions au troisième trimestre de 1998 à 91,4 millions au trimestre clos le 31 janvier dernier, est attribuable à l'al-

liance avec Vacances Signature et à la mise en œuvre d'un programme de vols nolisés pour les destinations soleil.

Surcapacité

Par ailleurs, la surcapacité de l'industrie et une intense guerre des prix ont fortement affecté la marge bénéficiaire brute de la société, qui est passée de 8,4 % au troisième trimestre de l'exercice précédent à 5,5 % cette année.

Celanese vend sa division de polyester

Les 360 employés de l'usine de Millhaven conserveront leur emploi

PRESSE CANADIENNE

Celanese Canada a annoncé hier qu'elle s'appretait à conclure une entente en vertu de laquelle elle vendra sa division de polyester située à Millhaven, en Ontario, à la compagnie KoSa, une entreprise de Houston spécialisée dans les produits en polyester. Le groupe KoSa a récemment acquis une autre entreprise de polyester qui appartenait à Hoechst AG, le pendant allemand de Celanese Canada. La porte-parole de Celanese a indiqué que la totalité des 360 employés de l'usine de Millhaven seraient embauchés par les nouveaux propriétaires. Le coût de la transaction sera dévoilé dès la conclusion de l'entente.

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le Dow Jones, indice vedette de la Bourse de New York, a perdu hier 4,99 points (-0,1 %) à 9666,84 points, se montrant indifférent aux frappes aériennes en Yougoslavie.

Après un mouvement initial de ventes, qui s'est traduit par une perte de plus de 40 points sitôt après l'annonce des frappes aériennes, le Dow Jones est revenu en territoire positif qu'il n'a quitté qu'avec la prise en compte des derniers ordres passés après la cloche de clôture.

Le Standard and Poor's 500 a progressé de 6,45 points (+0,5 %), à 1268,59 points, et l'indice composite de la Bourse électronique NASDAQ, de 42,44 points (+1,8 %), à 2365,28 points.

Sur le marché obligataire, le rendement de l'obligation du Trésor à 30

Le Dow Jones ne perd que 4,99 points

Les frappes en Yougoslavie restent sans effet sur Wall Street
Mais les perspectives pour l'économie américaine restent bonnes

ans, principale référence, était de 5,53 % pour 5,56 % mardi soir. Ce rendement évolue à l'inverse du prix. Le marché obligataire a très légèrement profité d'un mouvement de refuge face aux incertitudes sur la situation internationale.

Après sa forte chute de la veille (-2,2 % pour le Dow Jones, -3,1 % pour le NASDAQ), Wall Street est restée attentive, le NASDAQ reprenant toutefois plus de la moitié de ses pertes de la veille grâce à une forte progression de ses valeurs vedettes, Microsoft en tête.

Prévisions rassurantes

Les prévisions rassurantes d'une des analystes boursières les plus écoutées du marché, Abby Joseph Cohen, de la banque d'affaires Goldman Sachs, ne sont pas parvenues à faire repartir à la hausse la première place financière du mon-

de. Elle a estimé que le Dow Jones devrait se situer à 10 300 points dans les douze prochains mois et le Standard and Poor's 500 à 1325 points. Ses précédentes prévisions étaient de 9850 points pour le Dow Jones et de 1275-1300 points pour le S&P 500.

L'indice a touché trois fois les 10 000 points la semaine dernière sans toutefois jamais parvenir à s'y maintenir en clôture. Son record reste à 9997,62 points le 18 mars dernier. Par rapport à ce niveau, son recul atteint 3,3 %.

Les analystes soulignent que la progression du marché entre le 2 et le 18 mars (700 points en deux semaines) s'est limitée aux valeurs vedettes, laissant derrière les valeurs à moyenne et petite capitalisation. «La divergence, qui avait profité à quelques valeurs vedettes alors que le marché restait derrière, se paye maintenant»,

soulignait Larry Wachtel, de Prudential Securities.

La confiance en hausse

Mais les perspectives pour l'économie américaine restent bonnes. Selon une enquête de conjoncture publiée hier, l'indice de confiance des responsables financiers des entreprises américaines est remonté à 71,3 au premier trimestre 1999 après être tombé à 62,5 au quatrième trimestre 1998.

«Des taux d'intérêt et d'inflation stables combinés à une hausse des ventes, des bénéfices et de l'emploi ainsi qu'à des craintes atténuées sur l'impact de la récession dans d'autres régions du monde semblent avoir contribué à la hausse de l'indice de confiance», a souligné Carlos Ullibari, professeur d'économie à l'université du Nouveau-Mexique et associé à l'enquête.

Ameritech Corporation verse 5,1 milliards

Un géant américain absorbe 20 % de Bell

Ameritech deviendra sous peu la plus importante compagnie de téléphone locale aux États-Unis

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Un géant américain a mis le pied dans un autre important télécommunicateur au Canada, et non le moindre, Bell Canada. Ameritech Corporation a acquis 20 % de Bell en versant 5,1 milliards à la société mère BCE.

En vertu de la transaction dévoilée hier, Bell Canada, tout en conservant le réseau national large bande Bell Nexxia, Bell ActiMédia qui édite les *Pages jaunes* et une participation de 20 % dans Manitoba Telecom Services, acquiert les participations de 65 % dans Radiocommunication BCE Mobile, le service de téléphonie sans fil commercialisé sous le nom de Bell Mobilité, et de 21,5 % dans Téléglobe. Bell absorbe également les participations de BCE dans six compagnies de téléphone régionales dont AtlanticCo, fruit de la fusion prochaine des quatre compagnies de téléphone des provinces de l'Atlantique. Cette réorganisation accumule des revenus annuels de 12,7 milliards et un actif de 20 milliards. Le nouvel ensemble regroupe 43 000 employés. Ainsi refondue, Bell représente 46 % des revenus de BCE et 74 % de ses effectifs.

Capitalisation de 70 milliards

Basée à Chicago, Ameritech, dont la fusion avec SBC Communications a été approuvée mardi par le département de la Justice des États-Unis, une opération de 57 milliards \$ US, deviendra la plus importante compagnie de téléphone locale aux États-Unis, ce que les Américains appellent une «Baby Bell».

Sans tenir compte de la fusion projetée, Ameritech, qui compte 70 500 employés, dessert 21 millions de lignes téléphoniques en Illinois, au Michigan, en Ohio, au Wisconsin et en Indiana. La capitalisation boursière de l'entreprise est de 70 milliards \$ US, ce qui se compare à 160 milliards \$ US pour WorldCom-MCI et à 150 milliards pour AT&T, a mentionné, hier, le président et chef de la direction de BCE, Jean Monty, au cours d'une conférence téléphonique. A titre de comparaison, BCE affichait une capitalisation boursière de 27,7 milliards à la fin de 1998.

M. Monty a indiqué qu'Ameritech constituait le premier choix de BCE, qui était à la recherche d'un partenaire de

grande envergure depuis plusieurs mois. Le président de BCE a précisé que «les 80 % de Bell Canada demeureront fermement dans des mains canadiennes».

«Ce n'est pas une transaction qui va se traduire par des licenciements massifs et des charges de restructuration. C'est une transaction motivée par la croissance», a dit Jean Monty.

En Europe, Ameritech est le plus important acteur non européen en télécommunications, a souligné, hier, son président du conseil et chef de la direction, Dick Notebaert. La société détient des participations importantes dans Belgacom en Belgique, MATAV en Hongrie, Tele Danmark au Danemark et NetCom en Norvège. Mais le nom d'Ameritech n'est pas connu du grand public dans ces pays, a mentionné M. Notebaert. «Nous ne brandissons pas le drapeau américain», a-t-il dit.

«Bell Canada continuera d'être gérée par des Canadiens. Ce sont les Canadiens qui comprennent mieux la culture canadienne, la population canadienne et le marché canadien. Nous faisons très attention aux différences culturelles», a dit M. Notebaert, un Américain qui est né à Montréal.

Deux gagnants

Le prix de 5,1 milliards correspond à 6,4 fois les bénéfices avant intérêt, amortissement et impôt, soit davantage que le multiplicateur de 5,1 ou de 5,2 que les analystes canadiens consentaient à Bell, a signalé M. Monty. Mais c'est bien moins que le multiplicateur de 8 accordé aux télécommunicateurs locaux sur le marché américain, a-t-il reconnu. «Ce n'est certainement pas un prix excessif. C'est une bonne transaction pour Ameritech. Mais les deux entreprises sont gagnantes», estime Frédéric Blondeau, analyste chez Tassé & Associés.

Ces 5,1 milliards, BCE les investira dans ses entreprises autres que Bell et dans le rachat d'actions de BCE affectées par la dilution du bénéfice en provenance de Bell, un effet de la transaction. Outre les 80 % de Bell, BCE détient 42 % de Nortel Networks, 74 % de Bell Canada International, 68 % de Bell Emergis, 45 % de CGI et la totalité de BCE Média, qui regroupe Télésat et ExpressVu, notamment. M. Monty a indiqué que la transaction ne changera rien à l'alliance stratégique conclue avec WorldCom-MCI et que la participation de BCE dans Nortel n'était pas à vendre même si le holding s'est résigné à voir cette participation réduire par effet de dilution.

EN BREF

Les Canadiens achètent des valeurs étrangères en masse

Ottawa (PC) — Les investisseurs canadiens ont acheté pour 2,6 milliards de dollars de valeurs mobilières étrangères en janvier dernier, réparties également entre les actions et les obligations étrangères, ce qui a fait grimper la valeur totale de leurs placements au cours des trois derniers mois à 11 milliards. Les acheteurs canadiens de titres étrangers ont cessé de donner priorité aux actions américaines. En janvier, les actions d'outre-mer ont représenté 60 % de leurs achats alors qu'en 1998, la majorité des placements (66 %) avaient été faits sur des titres américains. Statistique Canada a d'autre part indiqué hier avoir observé un désinvestissement record de la part des étrangers. Ceux-ci ont en effet réduit de six milliards, en janvier, la valeur de leur portefeuille de titres canadiens.

L'indice composite continue d'augmenter

Ottawa (PC) — L'indice composite, un indicateur majeur de l'état de l'économie au pays, a augmenté de 0,5 % en février après avoir grimpé de 0,4 % en janvier, a annoncé hier Statistique Canada. «La fabrication a continué de dominer la croissance de l'indice d'ensemble, entraînée par la demande d'exportation vers les États-Unis», a indiqué l'agence, ajoutant que les nouvelles commandes ont enregistré une cinquième hausse consécutive. En outre, Statistique Canada a estimé que le redressement de l'indice américain est de bon augure pour la poursuite de la croissance au Canada. Le mois de février a été porteur de signes encourageants additionnels pour la croissance économique: les dépenses de consommation se sont améliorées de façon générale, l'indice du logement s'est relevé, les ventes de meubles et d'articles ménagers ont augmenté de concert avec l'habitation et la demande de biens durables a grimpé pour une première fois en trois mois.

Moins de gens reçoivent des prestations d'assurance-emploi

Ottawa (PC) — Le nombre de Canadiens qui reçoivent des prestations ordinaires d'assurance-emploi a diminué de 3 % entre décembre et janvier derniers. Il s'agit de la sixième baisse mensuelle consécutive, révélait hier Statistique Canada. On estime à 519 980 le nombre de personnes qui ont reçu un chèque en janvier, pour un montant total de prestations de 668,5 millions, soit 6 % de moins qu'au mois précédent. À l'exception de l'Alberta, qui a connu une légère augmentation, et de la Nouvelle-Écosse, où la situation est demeurée inchangée, toutes les provinces ont enregistré une diminution du nombre des prestataires. Au Québec, cette baisse a été de 2,5 %, pour un total de 176 600 prestataires.

Boralex acquiert une centrale aux États-Unis

(PC) — Boralex a annoncé hier avoir complété l'acquisition des actifs de la société en commandite K.E.S. Chateaugay L.P. au coût de trois millions répartis sur deux ans. L'acquisition comprend une centrale de génération d'électricité alimentée par résidus forestiers d'une capacité de 20 MW, située à Chateaugay dans l'État de New York, à quelques kilomètres de la frontière canadienne. Les actifs seront regroupés dans une nouvelle filiale appelée Boralex Chateaugay. Mise en service en 1994 au coût de 40 millions \$ US, cette nouvelle unité de production vendra son électricité sur le marché déréglementé du nord-est des États-Unis. L'ajout de cette centrale fera passer la capacité de Boralex de 140,4 à 160,4 MW. L'entreprise désire atteindre 200 MW d'ici l'an 2000.

AOL-Netscape: suppression d'emplois

Dulles (AFP) — Le service en ligne America Online, qui vient de racheter le fabricant de logiciels Netscape, a annoncé hier la suppression de 700 à 1000 emplois. AOL emploie environ 12 000 personnes. Une alliance stratégique sur le commerce électronique avec Sun Microsystems avait été annoncée en même temps que la fusion avec Netscape. Des détails sur cette alliance seront disponibles la semaine prochaine, ont indiqué les deux sociétés.

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2539
Allemagne (mark)	0,8674
Arabie Saoudite (riyal)	0,4178
Australie (dollar)	0,9990
Autriche (schilling)	0,1232
Bahamas (dollar)	1,5259
Barbade (dollar)	0,7917
Belgique (franc)	0,04186
Bermudes (dollar)	1,5259
Bésil (réal)	0,8391
Caribbes (dollar)	0,5841
Chili (peso)	0,00317
Chine (renminbi)	0,1885
Égypte (livre)	0,4552
Espagne (peseta)	0,01028
États-Unis (dollar)	1,5077
Europe (euro)	1,6411
France (franc)	0,2597
Grèce (drachme)	0,005351
Hong-Kong (dollar)	0,2007
Inde (roupie)	0,0376
Indonésie (roupie)	0,000186
Italie (lire)	0,000881
Jamaïque (dollar)	0,0427
Japon (yen)	0,012785
Mexique (peso)	0,1665
Pays-Bas (florin)	0,7711
Philippines (peso)	0,0402
Pologne (zloty)	0,3903
Portugal (escudo)	0,008565
Rép. tchèque (couronne)	0,0440
Rép. dominicaine (peso)	0,0958
Royaume-Uni (livre)	2,4646
Russie (rouble)	0,0602
Singapour (dollar)	0,8958
Slovaquie (couronne)	0,0380
Slovénie (tolar)	0,008911
Suisse (franc)	1,0654
Taiwan (dollar)	0,0469
Thaïlande (baht)	0,0415
Ukraine (hryvna)	0,3750
Venezuela (bolivar)	0,00267

Une majorité de députés appuie un projet de taxe sur les transactions

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Des députés de tous les partis à la Chambre des communes, dont le ministre des Finances Paul Martin, appuient une motion favorable à l'adoption d'une taxe sur les transactions financières internationales.

Mais tous n'ont pas voté pour les mêmes raisons et personne, du reste, ne s'attend à ce que le projet suscite de sitôt l'engouement de la communauté internationale.

Imaginée par l'économiste américain James Tobin, Prix Nobel d'économie, cette taxe serait appliquée à toute transaction financière internationale dans le but avoué de freiner la spéculation monétaire et la fuite des capitaux des économies plus faibles. Les sommes perçues serviraient à financer des projets internationaux tels que des programmes environnementaux ou d'aide au développement.

Les députés des Communes ont voté mardi à 164 contre 83 en faveur d'une motion déposée par le néo-démocrate Lorne Nystrom et appelé

Ottawa à adopter la «taxe Tobin» de concert avec la communauté internationale.

La balle est dans le camp de Paul Martin

Au cours d'une conférence de presse hier, M. Nystrom a soutenu qu'il incomberait maintenant au ministre Martin de défendre le projet dans le cadre des forums internationaux comme le G7. M. Nystrom a ajouté qu'il fallait un tel mécanisme pour financer des projets internationaux, compte tenu du déclin des États-nations face à la mondialisation des marchés.

Calculée à partir de l'activité financière de 1995, une taxe Tobin de 0,1 % sur les transactions commerciales internationales aurait rapporté 175 milliards \$US.

M. Martin, qui a évoqué la taxe Tobin lors du sommet du G7 en 1995, estime lui aussi qu'une telle mesure représente un bon moyen de financer des projets internationaux et que, pour cette raison, il vaut la peine d'en discuter. «Cela permettrait à plusieurs

pays, comme le Canada, de réduire les taxes», a-t-il dit.

Il a cependant ajouté que, si le taux de la taxe Tobin s'avérait aussi faible qu'on le présume, cette dernière n'aurait aucun effet sur la spéculation. Et si elle était au contraire trop lourde, elle aurait probablement des effets secondaires contre-productifs, a précisé M. Martin.

Chimère

L'un des opposants au projet, le député libéral d'arrière-banc John Bryden, la qualité de chimère, le comparant à la motion sur la lutte contre la pauvreté infantile adoptée en 1989 par tous les partis.

Les États-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la plupart des grandes puissances financières internationales s'opposent farouchement à la taxe Tobin.

Tous ces pays estiment que, pour s'assurer de son efficacité, il faudrait qu'ils l'appliquent conjointement et une telle unanimité est pour le moment improbable, selon le ministre des Finances.

Transcontinental courtise les institutionnels

Toronto (PC) — Le Groupe Transcontinental (GTC) a déclaré hier un bénéfice de 42,1 millions sur des revenus de 1,34 milliard pour l'exercice clos le 31 octobre 1998. Il s'agit d'un profit supérieur de 21 % à celui de l'année précédente, alors que le chiffre d'affaires a connu, lui, une hausse de 19 %.

Le géant de l'imprimerie s'est fixé un objectif de deux milliards de dollars de ventes en 2001 et une progression proportionnelle des bénéfices.

GTC entend bien faire valoir auprès des investisseurs sa solide performance financière et ses nombreuses acquisitions, a indiqué hier le président et chef de la direction, Rémi Marcoux.

«C'est grâce au papier que GTC a connu la réussite et nous croyons toujours que notre avenir dépend du papier», a dit M. Marcoux avant le début de la première assemblée annuelle tenue à l'extérieur de Montréal. «Plusieurs personnes investissent dans les titres des entreprises Internet parce qu'actuellement, c'est très sexy», a dit Daniel Denault, chef des services financiers de GTC. Mais à un moment donné, les gestionnaires de fonds vont se rendre compte que ces titres sont sur-

évalués et ils reviendront alors vers les secteurs plus traditionnels.

Malgré la croissance soutenue du Groupe Transcontinental depuis sa fondation en 1976, son performance n'a jamais reflété sa performance financière et est sous-évaluée par rapport à ses concurrentes américaines. Les actions de Transcontinental se transigent à un montant équivalent à 13,7 fois les bénéfices de la compagnie, alors que ce multiple est en moyenne de 17 pour les plus gros imprimeurs nord-américains, a expliqué M. Denault. Le titre de GTC a terminé la journée d'hier à 15,55 \$, en baisse de 15 ¢, à la Bourse de Toronto.

Transcontinental, l'un des dix plus gros imprimeurs d'Amérique du Nord, compte parmi ses clients The Globe and Mail et The National Post et est le plus important imprimeur de livres au Canada. La compagnie possède 52 hebdomadaires et des magazines.

M. Marcoux a déclaré que GTC jouissait d'un financement très adéquat, le rapport dette-capitalisation étant de 0,74 à 1, et ce, malgré les 153 millions dépensés l'an dernier en acquisitions de toutes sortes.

LE MARCHÉ BOURSIER

COUP D'ŒIL

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Montréal				
XXM:Indice du marché	28692	3508.21	+45.87	1.3
XCB:Bancarie	7289	6090.19	-23.39	-0.4
XCO:Hydrocarbures	5122	2159.14	+33.87	1.6
XCM:Mines et métaux	5294	1940.23	+13.79	0.7
XCF:Produits forestiers	2203	2253.11	+10.26	0.5
XCI:Bien d'Équipement	4151	3406.84	+39.58	1.2
XCU:Services publics	3168	4125.57	+44.59	1.1

La Bourse de Toronto

TSE 35	29495	366.59	+4.22	1.2
TSE 100	42086	397.28	+3.02	0.8
TSE 200	17956	389.48	+1.23	0.3
TSE 300	60043	6527.31	+45.08	0.7
Institutions financières	7769	7981.23	-38.08	-0.5
Mines et métaux	3452	3299.54	+68.95	2.1
Pétrolières	10684	4878.81	+64.99	1.4
Industrielles	8190	4904.54	+45.59	0.9
Aurifères	4207	5492.27	+48.32	0.9
Pâtes et papiers	2374	3968.87	+10.84	0.3
Consommation	1089	12778.38	-21.76	-0.2
Immobilières	740	2105.81	-2.26	-0.1
Transport	2590	5297.45	-27.53	-0.5
Pipelines	4258	5820.81	+38.96	0.7
Services publics	7827	8025.88	+86.46	1.1
Communications	3281	16784.00	+399.74	2.4
Ventes au détail	2524	5466.94	+42.20	0.8
Sociétés de gestion	1052	7914.18	-0.01	-0.0

La Bourse de Vancouver

Indice général	23814	422.14	+2.57	0.6
----------------	-------	--------	-------	-----

Le Marché Américain

30 Industrielles	72985	9666.84	-4.99	-0.1
20 Transports	11960	3206.65	+11.54	0.4
15 Services publics	11752	305.05	+5.10	1.7
65 Dow Jones Composé	96698	2962.48	+10.15	0.3
Composite NYSE		596.59	+1.14	0.2
Indice AMEX		703.60	+0.28	0.0
S&P 500		1268.59	+6.45	0.5
NASDAQ		2365.28	+42.44	1.8

Les plus actifs de Toronto

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BID COM INTL INC	10036	10.85	8.05	10.20	+1.95	23.6
DEJOIR MINES LTD	5350	0.25	0.17	0.25	+0.08	47.1
BCE INC	4209	70.20	67.35	67.85	+0.55	0.8
TRC	3860	19.80	19.30	19.70	+0.35	1.8
TSE 35 INDEX	3747	37.00	36.50	36.95	+0.45	1.2
CDN IMPERIAL BK	2112	38.00	37.15	37.50	+0.20	0.5
TELEGLOBE INC	2053	51.50	47.20	47.85	+2.45	5.4
LIONORE MNG INTL	1745	0.69	0.66	0.69	+0.04	6.2
ROGERS COMM INC B	1479	28.65	27.25	28.45	+1.25	4.6
BARRICK GOLD CP	1261	27.80	27.20	27.75	+0.45	1.6

Les plus actifs de Montréal

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BID COM INTL INC	10036	10.85	8.05	10.20	+1.95	23.6
DEJOIR MINES LTD	5350	0.25	0.17	0.25	+0.08	47.1
BCE INC	4209	70.20	67.35	67.85	+0.55	0.8
TRC	3860	19.80	19.30	19.70	+0.35	1.8
TSE 35 INDEX	3747	37.00	36.50	36.95	+0.45	1.2
CDN IMPERIAL BK	2112	38.00	37.15	37.50	+0.20	0.5
TELEGLOBE INC	2053	51.50	47.20	47.85	+2.45	5.4
LIONORE MNG INTL	1745	0.69	0.66	0.69	+0.04	6.2
ROGERS COMM INC B	1479	28.65	27.25	28.45	+1.25	4.6
BARRICK GOLD CP	1261	27.80	27.20	27.75	+0.45	1.6

Décision + Investmax s.e.n.c.

Logiciel d'analyse boursière

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210

(514)392-1366

http://www.investmax.com

chuté?

Suivez leur remontée tous les samedis dans

LE DEVOIR

MONTRÉAL

XXM	3508,21	+45,87
-----	---------	--------

XXM:Indice du marché	28692	3508.21	+45.87	1.3
XCB:Bancarie	7289	6090.19	-23.39	-0.4
XCO:Hydrocarbures	5122	2159.14	+33.87	1.6
XCM:Mines et métaux	5294	1940.23	+13.79	0.7
XCF:Produits forestiers	2203	2253.11	+10.26	0.5
XCI:Bien d'Équipement	4151	3406.84	+39.58	1.2
XCU:Services publics	3168	4125.57	+44.59	1.1

TORONTO

TSE 300	6527,31	+45,08
---------	---------	--------

TSE 35	29495	366.59	+4.22	1.2
TSE 100	42086	397.28	+3.02	0.8
TSE 200	17956	389.48	+1.23	0.3
TSE 300	60043	6527.31	+45.08	0.7
Institutions financières	7769	7981.23	-38.08	-0.5
Mines et métaux	3452	3299.54	+68.95	2.1
Pétrolières	10684	4878.81	+64.99	1.4
Industrielles	8190	4904.54	+45.59	0.9
Aurifères	4207	5492.27	+48.32	0.9
Pâtes et papiers	2374	3968.87	+10.84	0.3
Consommation	1089	12778.38	-21.76	-0.2
Immobilières	740	2105.81	-2.26	-0.1
Transport	2590	5297.45	-27.53	-0.5
Pipelines	4258	5820.81	+38.96	0.7
Services publics	7827	8025.88	+86.46	1.1
Communications	3281	16784.00	+399.74	2.4
Ventes au détail	2524	5466.94	+42.20	0.8
Sociétés de gestion	1052	7914.18	-0.01	-0.0

NEW YORK

Dow Jones	9666,84	-4,99
-----------	---------	-------

Dollar	1\$ canadien	66,33¢ us
--------	--------------	-----------

OR	à New York	283,90 \$ us	-0,50
----	------------	--------------	-------

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Titre

YlmStLa	20,000	13,700	200	11	16,800	16,800	16,800
YlmR Lv	38,250	22,700	700	46	30,500	30,500	30,500
Cinram	23,800	14,100	1859	20	14,700	14,350	14,350
Clinic A	12,500	6,100	1503		10,000	10,000	10,000
Co-Steel	25,000	10,050	500		10,600	10,600	10,600
YlmG Cab	27,100	12,500	3533	22	26,500	25,500	25,500
YlmCoco	29,000	11,200	1050	19	24,450	24,450	24,250
Cognicase	39,450	25,200	2412	24	28,000	27,700	28,000
YlmCearine	0.220	0.045	160000		0.070	0.060	0.060
Cominco	26,000	13,500	700		21,850	21,850	21,850
YlmConcert	3,400	1,750	5319		2,900	2,800	2,900

ÉCONOMIE

Plaidoyer en faveur d'un retour à la raison

Transat déplore la surcapacité de l'industrie des voyages-vacances

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

L'«époque National» est revenue dans l'industrie des voyages-vacances. Transat A.T. a vivement déploré l'état de surcapacité qui prévaut à l'heure actuelle dans ce secteur et lancé un appel à tous en faveur d'un retour à la raison.

«Nous avons connu l'époque National. Ça a duré deux ans. Nous vivons le même genre de situation présentement dans le Canada anglais. Ou l'on devient plus raisonnable, ou bien un joueur va disparaître», a déclaré le p.-d.g. de Transat A.T., Jean-Marc Eustache, devant les actionnaires réunis en assemblée. «Ou l'on s'en va vers une guerre totale, et nous allons en sortir vivants, ou bien l'on se dirige vers une réduction de la capacité et un retour au raisonnable».

de tout ceci une augmentation de la capacité, surtout en Ontario et dans l'Ouest. Cette situation a nui à la rentabilité de tout le monde. Notre réaction a été de nous retirer du marché des vols secs en hiver, de réduire notre service sur la Floride au départ de Toronto et de nous retirer d'Hawaï».

Mise en garde

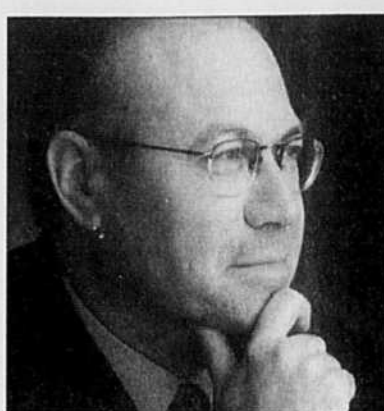
Jean-Marc Eustache a fait une mise en garde à ses actionnaires. «Nous ne perdrons pas d'argent en 1999. Mais nos résultats seront inférieurs à ceux escomptés.» Il s'attend à une saison estivale difficile sur l'Europe. «Avec cette surcapacité, nous risquons de souffrir sur les marchés de Toronto, de Calgary, d'Edmonton et de Vancouver», alors qu'au Québec la capacité du marché s'est déjà ajustée à la baisse. «L'été, plus de 50 % de nos ventes viennent des vols secs», a-t-il rappelé.

«Avec cette surcapacité, nous risquons de souffrir sur les marchés de Toronto, de Calgary, d'Edmonton et de Vancouver»

M. Eustache a fait appel au sens «anglo-saxon» de ses concurrents, des Britanniques. Les First Choice (Vacances Signature) et Airtoours (Sunquest) ne sont pas des «émotifs»; ils sont davantage guidés par la rigueur comptable et financière, a-t-il renchérit. Dénonçant cet état de surcapacité dès l'an dernier, au moment où il estimait qu'il y avait un joueur de trop dans l'industrie canadienne des voyages-vacances, M. Eustache a souligné que ce déséquilibre a été exacerbé après que Signature eut mis un terme à son association de longue date avec Canada 3000 pour s'en remettre à Royal Aviation. C'était en mai 1998. «Suite à ce changement d'alliance, Canada 3000 s'est retrouvé avec de très petits clients. Il lui a fallu bâtir un réseau de tours opérateurs». Par ailleurs, Royal se proposait de rapatrier quatre avions d'Air 2000, transporteur européen de Signature, afin d'absorber ses nouveaux engagements. Sunquest a également fait appel à des appareils de SkyService, filiale transport aérien d'Airtoours, pour sa saison hivernale. «Il a résulté

Cette situation est en grande partie responsable du recul, de 25,4 millions à 19,7 millions, du bénéfice net de Transat entre les exercices financiers 1997 et 1998, clos le 31 octobre. Un recul qui survient malgré une progression de 8 % des revenus, de 1,32 milliard à 1,42 milliard. Au premier trimestre clos le 31 janvier dernier, Transat a comptabilisé une perte nette de 2,9 millions, ou de 8 ¢ par action, contre une perte de 4,9 millions (14 ¢ par action) au premier trimestre de 1997-98. Ses revenus ont augmenté de 21 %, de 300,2 millions à 363,5 millions. Les résultats de l'an dernier ont été affectés par la tempête de pluie verglaçante.

Cet état de surcapacité et cette présence de deux puissants concurrents britanniques sur le marché canadien braquent les projecteurs sur la vulnérabilité de Transat à une tentative de prise de contrôle. D'autant plus que le cours de son action souffre d'une sous-évaluation selon les multiples retenus à l'extérieur du Canada. Le Fonds de solidarité des travailleurs FTQ est le plus important actionnaire individuel, mais avec un peu plus de 10 % des actions



SOURCE TRANSAT
Jean-Marc Eustache, p.d.g. de Transat A.T.

seulement. Ensemble, le Fonds, les principaux dirigeants et les pilotes de Transat ne retiennent même pas un bloc de 30 %. Et aucune convention d'actionnaires ne les unit. Ce faisant, et ayant encore frais en mémoire cette offensive menée en octobre 1995 par Royal avec l'appui d'Airtoours Plc., les actionnaires de Transat ont été invités à approuver, hier, l'adoption d'un régime de droits de souscription, retenu par le conseil d'administration le 3 février dernier. Une autre résolution, concernant cette fois la protection de la propriété canadienne de la division transport aérien, a également été acceptée.

«Il y a possibilité qu'une OPA soit lancée sur Transat. Nous voulons, avec ce régime, non pas empêcher une telle manœuvre mais, plutôt, faire monter la valeur des actions de Transat», a précisé Jean-Marc Eustache. Dans son esquisse pour contrer l'offensive de Royal, Transat s'était jetée dans les bras de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Cette «police d'assurance», obtenue sous la forme de l'émission d'une débenture, porte cependant un taux d'intérêt annuel de... 17,5 %. La débenture est rache-

table le 1er novembre 2000 à un prix qui procurera à la Caisse un rendement annuel composé de 20,5 %. «Il est certain que nous allons la racheter», a pris soin d'ajouter M. Eustache.

Transat A.T. reposait sur des liquidités de 183 millions au 31 janvier dernier. Des liquidités qui ne peuvent toujours pas être mises à contribution pour des acquisitions longtemps souhaitées, au Royaume-Uni notamment, compte tenu de la sous-évaluation chronique des actions de Transat. Mais le p.-d.g. a souligné à un actionnaire, en marge de l'assemblée, qu'il n'hésiterait pas à aller de l'avant. «Si nous trouvons l'entreprise que nous voulons, si elle cadre parfaitement dans nos plans, nous paierons le prix».

Entre-temps, le plus important voyageur canadien a accentué son intégration en se lançant, à petite échelle, dans la gestion hôtelière. L'entreprise a annoncé mardi qu'elle avait signé une entente de cinq ans avec Cubanacan pour la gestion de l'hôtel Las Brisas Club Resort and Villas, à Cuba. Elle travaille présentement de concert avec le Fonds de solidarité et le groupe Thibault, Messier, Savard dans un projet de développement hôtelier à Cuba, comprenant un hôtel à Cayo Coco et la construction d'unités d'hébergement sur une île à proximité vendue sous la formule temps partagé.

«Notre objectif est de contrôler un pourcentage de notre inventaire pour ce qui est des chambres. Nous voulons exercer un lien autre que celui de fournisseur-client», a précisé Philippe Sureau, p.-d.g. d'Air Transat. Il rappelle qu'en haute saison Vacances Transat a besoin à elle seule de 5000 chambres par semaine. «Au mieux des mieux, nous exerçons un contrôle direct sur 20 % de nos besoins en chambres. Nous ne voulons pas détenir des murs ou être des propriétaires immobiliers. Il se peut qu'avec le projet impliquant le Fonds de solidarité nous soyons appelés à devenir actionnaires, mais nous ne serons pas un gros joueur dans le capital», a renchérit Jean-Marc Eustache.

L'entreprise a annoncé mardi qu'elle avait signé une entente de cinq ans avec Cubanacan pour la gestion de l'hôtel Las Brisas Club Resort and Villas, à Cuba.

Ouverture prévue d'une quinzaine de magasins

Rona prépare une percée en Ontario

En 1998, Rona a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 818 millions, comparativement à 707 millions en 1997

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Après avoir connu une très bonne année en 1998, Rona prépare une offensive musclée en Ontario. «L'Ontario a un potentiel de dix milliards», a souligné le président et chef de la direction de Rona, Robert Dutton. C'est deux fois et demie le Québec.

En 1998, Rona a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 818 millions, comparativement à 707 millions en 1997. C'est une hausse de près de 16 %. Le bénéfice net a augmenté de 22 %, passant de 11 millions à 13,5 millions. Le bénéfice net par action a augmenté de 1,61 \$ à 1,63 \$.

M. Dutton a déclaré que Rona voulait doubler son chiffre d'affaires d'ici la fin de 2001. Pour ce faire, l'entreprise entend notamment poursuivre une stratégie de croissance vigoureuse en Ontario. Actuellement, Rona regroupe un peu plus de 40 magasins en Ontario, surtout dans la région de l'Ontario. L'entreprise vise la grande région de Toronto pour l'ouverture d'une quinzaine de magasins au cours des prochaines années. «Pour aborder l'Ontario, nous voulons nous assurer d'une offensive qui soit importante», a déclaré M. Dutton.

Il a affirmé que le marché ontarien était bien différent du marché québécois au chapitre de l'offre. Dans le domaine des grandes surfaces, on ne trouve uniquement Home Depot. Il y a plusieurs petites quincailleries, mais on ne retrouve pas de centres de rénovation semblables à Rona Le Rénovateur et à Rona Le Rénovateur régional. «Nous voyons une occasion fort intéressante», a déclaré M. Dutton. Il a cependant indiqué qu'il était nécessaire d'adapter les magasins Rona au marché ontarien, notamment en ce qui concerne la proportion des différents produits.

L'Ontario d'abord

Pour l'instant, il n'est pas question d'effectuer une percée aux États-Unis. «Nous sommes très excités par le marché ontarien actuellement, a décla-



ARCHIVES LE DEVOIR
Rona veut doubler son chiffre d'affaires d'ici la fin de 2001.

ré le président de Rona. Pour nous, ce serait une bonne façon d'aborder les États-Unis».

M. Dutton a souligné que 1998 avait constitué une année fort active pour Rona en matière de développement de l'entreprise. Elle a ouvert trois Rona L'Entrepôt et créé Rona Le Rénovateur régional, une sorte d'hybride entre le magasin traditionnel et l'entrepôt. Les résultats de l'ouverture de ses deux premiers Rona Le Rénovateur régional ont été si bons que l'entreprise a décidé d'en ouvrir cinq au premier trimestre, a souligné le président.

Au cours de 1999, Rona entend ouvrir en tout dix Rona Le Rénovateur régional et deux Rona L'Entrepôt. Cela représente 1600 nouveaux emplois et des investissements de 140 millions.

Rona compte actuellement 440 points de vente au Québec, en Ontario et dans les Maritimes. Elle emploie environ 9000 personnes.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I.N.D.E.X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
150 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

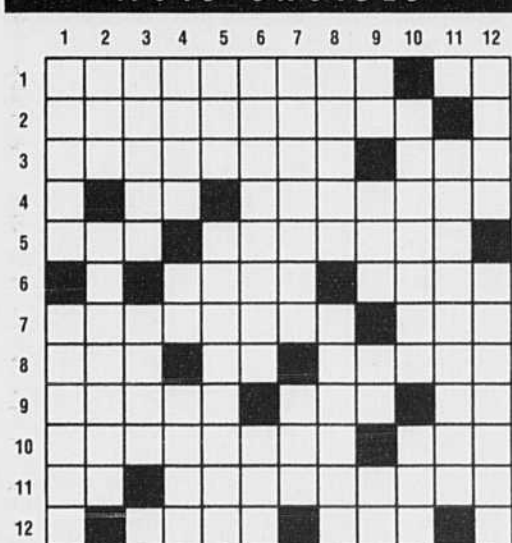
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Dénigrement.
- Conférence.
- Membre de la congrégation du Mont-Olivet.
- Petit fût. — Écorce.
- Issu. — En Suisse, pièce d'or de 20 francs.
- Saison. — Sécrétion de l'urine.
- Appuya. — Décision volontaire mettant fin à une délibération (Psychol.).
- Repris de justice. — Période des chaleurs.
- Bière. — Pronom.
- Dinghy. — Petit pain.
- Saturne. — Deux.
- Se plaindre. — Prairie.
- Tibia. — Honorer.
- Authentique. — Lenticille.

- le cerf (Vén.).
- Batterie de tambour.
- Gaz.
- Enivré. — Palladium.
- Magicien.
- Plateau. — Se promène.
- Hérédité. — Trompette.
- De l'état de Nauru. — Berceau.
- Mentionner. — Bâtiment de ferme.
- Pendant. — Navire.
- Période. — Francium.
- Vent méditerranéen.
- Tétine.
- Hasardeux.
- Achevé. — Pièce de la bride.

Solution d'hier



VERTICALEMENT

- Bloc de bois en forme de cœur, servant de pouille (Mar.). — Fraise.
- Bienheureux. — Manières de chasser.

Propriétaires!

Logement à louer?
Propriété à vendre?

975\$*

*3 lignes, 3^{es} par ligne supplémentaire.
Samedi seulement: 20% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant

Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR

132
CHALET

ST-CALIXTE, bord lac avec plage privée sur la pointe d'une île, 10 min. de ski Montcalm et 25 min. Mont Garceau. Semi-meublé. Idéal pour famille. 65.000\$. (514)640-0840.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

2E AVENUE (9298), 5 1/2, tranquille, 2e étage, propre. 381-7757.

A VOIR, Rosemont, 3 1/2 refait à neuf, 2e, planchers bois, gr. s. de b., entrée lav./séch., frais peint. Avril ou mai. Idéal pers. seule, semi-retraite. 374-2929 (après 16h.).

ACCUEIL QUÉBEC INTERNATIONAL

Spécialisé en recherche & relocalisation. Diplomates, gens d'affaires, transit. Banque d'app., maisons, meubles, équipés. 3 mois min. Québec, Montréal, Paris. (514)524-5862, (418)656-6288.

AHUNTSIC, Sauvé, 3 1/2, haut duplex, sans voisin, moderne. À voir. 440\$. 727-8058.

APP-HOTEL, près centre-ville, 3 1/2, 4 1/2, joliment meublé, toutes commodités, câble et élec. inclus. 650\$/750\$/mois, 3 mois minimum. 747-1517.

AU MOIS, court terme, Plateau, métro Sherbrooke, 75 m.c., meublé, t. confort. 900\$/mois. (514)284-3197.

BEAU 5 1/2, libre, 2 c.c., face métro, face parc, près jardin botanique, ensoleillé, s/lavage, bois franc. Réf. 525\$. 731-5690.

DANS la Petite Italie pour le 1er mai, un 3 1/2 rénové, rez-de-chaussée, entrée laveuse-sécheuse, chauffage électrique, 350\$/par mois. 337-1577.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

FACE jardin botanique. Haut duplex. Idéal personne âgée, tranquille, 4 1/2 fém., chauffé. 729-6804 (soir), 324-1014 (jr).

N.D.G. Haut duplex, 7 1/2 ensoleillé; cuisine, s-bain et foyer rénovés; boiserie, puits lumière, appareils électriques, solarium, près métro, parc et services, non-chauffé mais isolé. 900\$. 484-6089.

OUTREMONT adj. Près Laurier, 5 1/2, 1050 p.l.c., 2 ch., aire ouverte, foyer, terrasse-toit. 800\$. 271-7663.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

OUTREMONT, grand 4 pièces, rénové, luxueux, balcon, garage. 875\$ (chauffé). 282-1524, 898-1015.

OUTREMONT, près Stanislas et bibliothèque, grand 5 1/2, clair, chauffé, équipé. Juillet. 271-4168.

ST-DENIS (métro Jarry), R.-de-c., 8 grandes pièces, chauffé + sous-sol. Juillet. 254-8074.

163
OFFRE À PARTAGER

OUTREMONT (rue Davaan), 490 m.c. 2 pièces dans 6 1/2, 300\$. 490-0913 ou 738-7812.

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

V.M.R. (boul. Graham), 7 pièces, pr. métro L'Acadie & Centre commercial Beaumont. 738-7812.

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

A PERCÉ (Gaspésie). Jolie maison ancestrale, île équipée, 3 c.c., vue Ile Bonaventure. Loc. sem. (418)782-5234.

CONTONS DE L'EST, maison santé, 15 min. Bromont ou Orford, style «Country living». Panorama exceptionnel, tranquillité. (514)481-6352.

176
CHALET À LOUER

ST-JULIES (15 min. Carleton, Gaspésie) 2 c.c., t. équipé, lac privé, radeau, pédalo, bateau. 10 min. Rivière à saumon. 652-6877 ou (418)392-4352.

192
ON DEMANDE À LOUER

NOUS CHERCHONS

un chalet au bord d'un lac en Estrie pour tout l'été (juillet-août) ou au moins un mois. Appeler Isabelle au 985-3333 ou au 527-7973.

NOUS CHERCHONS grand 10 1/2, Ahuntsic, St-Michel, Mt-Nord, pour famille d'accueil, (5 c.c. fermées). Libre avril 99. 383-8269 ou 239-5083, Francine.

PROFESSIONNEL de Québec cherche pied-à-terre ou hébergement à Outremont. Présence du dim. soir au jeudi. D. Veilleux. 418-657-6464, (514)284-3676 (bur).

251
BUREAUX À LOUER

OUTREMONT, Laurier/de l'Épée, bureaux luxueux, très éclairés. 1500 p.l.c., poss. gar. 948-3909, 916-0281.

307
LIVRES / DISQUES

ACHAT DOMICILE LIVRES & BEAUX OBJETS 514-274-4659

ACHAT LIVRES-Biblio privée/succession. Mt et prov. Serv. domicile. (514)816-6159.

318
MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION. + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.

Les Aménagements F.B. Inc.

445
GARDERIES GARDIENNE

CHERCHONS GARDIENNE expérimentée, à la maison, pour 2 enfants, 5jrs/sem., 8h à 18h. 499-7405, 737-8270 (soir).

450
EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérimenté. Word Perfect/MS Word. 40.000\$ par année. Traductions effectuées à nos bureaux de TORONTO. (416)975-5000.

530
COURS

ANGLAIS INTENSIF Maîtrise McGill. 1990, privé, semi-privé. 849-5484.

ATELIER D'ÉCRITURE, avec Sylvie Massicotte, auteure. Info: (514)522-1429.

550
VOYAGES

TOUS GENRES DE TRAVAUX, Petits ou gros. Honnête et fiable. J. Prévost. 387-2613.

575
DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR Courtois, ponctuel, attentionné VINCENT SCALLON, 946-9553

GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

550
VOYAGES

VOYAGE À VENDRE

8 jours de vacances en Floride et aux Bahamas pour 2 personnes à 2000 \$ comprenant :

- voiture de location avec kilométrage illimité
- 2 jours (et 2 nuits) d'hôtel à Fort Lauderdale
- 3 jours (et 2 nuits) de croisière aux Bahamas avec repas et animation sur le bateau
- 3 jours (et 2 nuits d'hôtel) à Orlando (Walt Disney World), avec repas

Ne comprend pas le transport jusqu'à Fort Lauderdale.

Choisissez votre semaine de vacances entre ce printemps et le printemps de l'an 2000.

Me contacter pour détails :
Lucie Brien (613) 744-6667

ENCADREZ votre PETITE ANNONCE

985-3322

MÊMES PROBLÈMES UNE SOLUTION LA SOLIDARITÉ

(514) 257-8711

1-888-234-8533 www.devp.org

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

LE MONDE

EN BREF

Frei promet de traduire Pinochet en justice au Chili

Santiago (AFP) — Le président chilien Eduardo Frei a affirmé hier que le général Augusto Pinochet «devra répondre à son retour» au Chili des actes qui lui sont reprochés devant la justice de son pays. M. Frei s'adressait à la nation dans un message diffusé par la radio-télévision après avoir examiné pendant plusieurs heures avec ses conseillers le verdict de la Chambre des lords britannique, qui a ouvert la voie hier à une procédure d'extradition de l'ancien dictateur chilien vers l'Espagne. Dans son message, le président a estimé que le verdict des sept lords juges britanniques reconnaissait «la souveraineté juridictionnelle de l'Etat du Chili». «La justice chilienne a admis comme recevable un nombre croissant de plaintes contre le sénateur Pinochet, dont il devra répondre à son retour», a poursuivi M. Frei. Selon le secrétaire général du gouvernement chilien, Jorge Arrate, M. Frei a décidé hier de convoquer pour demain le Conseil de sécurité nationale, qui comprend les chefs des forces armées, afin d'étudier l'attitude future de son gouvernement concernant le cas du général Pinochet.

Holocauste: les banques françaises contribueront au Fonds

Paris (Reuters) — L'Association française des banques (AFB) a annoncé hier que les banques françaises «apporteront une contribution financière significative» au Fonds de mémoire de l'Holocauste, dont la création a été annoncée en novembre par le premier ministre Lionel Jospin. Dans un communiqué, l'AFB précise que cette contribution interviendra dans le cadre des mesures de réparation envers les victimes juives de la Shoah. Elle souligne que «les banques poursuivront et intensifieront leurs efforts en vue de la restitution sans retard de tous les biens et avoirs, dûment révalorisés, qui pourraient avoir appartenu aux victimes de la Shoah, quelle que soit leur nationalité, ou à leurs familles, et qu'elles détiendraient encore».

Algérie: massacre à trois semaines des élections

Blida (Reuters) — Des islamistes présumés ont égorgé neuf civils, dont deux enfants, et enlevé deux femmes dans la nuit de mardi à hier au village de Bouamrous, dans la province de la ville-garnison de Blida, à une cinquantaine de kilomètres d'Alger. Ce nouveau massacre nocturne dans un village isolé intervient à la veille de l'ouverture, aujourd'hui, de la campagne officielle pour les élections présidentielles anticipées du 15 avril, qui doivent permettre de désigner un successeur au chef de l'Etat démissionnaire Liamine Zéroual. Les massacres de villageois isolés se sont multipliés récemment à l'approche des élections présidentielles. Depuis le début de l'année, on compte plus de 400 victimes du conflit. Depuis que celui-ci a éclaté, le département d'Etat américain évalue le nombre de morts à plus de 77 000.

Togo: balayage du parti au pouvoir

Lomé (Reuters) — Le Rassemblement du peuple togolais (RPT), parti au pouvoir, a remporté un total de 79 sièges sur les 81 que compte l'Assemblée nationale, selon les résultats provisoires des élections législatives communiqués mardi soir. Selon la Commission électorale nationale (CEN), le taux de participation s'élève à 66,03 %. Le scrutin était boycotté par l'opposition. Les deux autres sièges de l'Assemblée ont été remportés par deux candidats indépendants: Kakaki Kokou et Bonito Olympio, un neveu de Gilchrist Olympio, le candidat malheureux aux présidentielles contestées de juin dernier. Huit ministres en fonction, notamment le premier ministre Kwassi Klutse, ont remporté un siège. Si aucune contestation relative à la régularité des opérations électorales n'a été déposée au greffe de la Cour constitutionnelle par l'un des candidats dans les cinq jours ouvrables suivant la proclamation provisoire, la Cour constitutionnelle déclarera les résultats définitivement acquis. Les élections législatives ont été boycottées par l'opposition qui a conditionné sa participation au règlement du contentieux né des présidentielles de juin 1998.

L'OPÉRATION CONTRE LA YOUGOSLAVIE

Pristina est plongée dans le noir

Des milliers de personnes fuient vers la Macédoine

REUTERS

Pristina — La ville de Pristina a été plongée dans le noir hier soir et de fortes explosions ont zébré le ciel nocturne au-dessus du chef-lieu du Kosovo, peu après l'annonce du début des raids aériens de l'OTAN contre la Yougoslavie.

Deux fortes explosions ont tout d'abord été entendues dans le nord de la ville. Une vive lueur orangée a ensuite été localisée au-dessus de l'aéroport, qui se trouve au sud-ouest de Pristina dans une zone où sont stationnés d'importants renforts militaires.

Cinq déflagrations ont été entendues dans cette zone et l'agence de presse

yougoslave Tanjug a rapporté que l'aéroport de Slatina avait été touché.

Des tirs d'armes légères, et peut-être de batteries de DCA, ont été entendus juste après ces déflagrations qui ont rapidement été suivies par plusieurs autres. On pouvait également entendre les vrombissements d'avions à haute altitude.

A 21h30, un demi-cercle de couleur orangé suivi d'étincelles a été signalé au sud-est de la ville. Il s'agirait d'une frappe contre un troisième objectif stratégique dans la capitale du Kosovo.

Seules quelques patrouilles de police se trouvaient encore dans les rues du chef-lieu du Kosovo, qui compte 200 000 habitants, après le début des raids.

Chansons enfantines

Plongés dans le noir, les habitants de Pristina, réfugiés dans leurs maisons depuis l'après-midi, ne savent toujours pas si la coupure de courant était le résultat des explosions ou avait été ordonnée par les autorités yougoslaves.

Modifiant son programme à la dernière minute, une radio locale a diffusé des chansons enfantines à la place de ses émissions habituelles après le début des frappes.

En un peu plus d'un an de conflit entre forces de sécurité serbes et séparatistes albanophones, le chef-lieu du Kosovo avait été épargné par les combats qui ont ravagé les campagnes.

Depuis quelques semaines pourtant, les attentats ont atteint Pristina, où les habitants craignent que les raids déclenchent une explosion de haine entre Serbes et Albanais. On estime que la plupart des habitants serbes, qui sont minoritaires à Pristina comme dans le reste de la province, sont armés et que des séparatistes de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) se sont infiltrés dans la ville.

Hier, ceux qui le pouvaient ont quitté Pristina pour des zones jugées plus sûres dans d'autres régions de Serbie ou en Macédoine. Des milliers de personnes ont tenté de fuir en voiture, créant des embouteillages monstres à la sortie de la ville.

Un conflit interminable

REUTERS

1945: dans la Yougoslavie en voie de libération à la fin de la Seconde Guerre mondiale, 10 000 Albanais de souche affrontent 40 000 soldats yougoslaves pour le contrôle du Kosovo. Le bilan des combats n'a jamais été publié mais les historiens le disent très lourd.

1974: la nouvelle Constitution yougoslave accorde au Kosovo un statut d'autonomie au sein de la Serbie, membre de la République fédérale de Yougoslavie.

1981: les Albanais du Kosovo se soulèvent. Ils réclament une république indépendante au sein de la Yougoslavie. Les troubles font au moins neuf morts.

1988: les Serbes du Kosovo accusent les Albanais de souche de les harceler.

1989: la fin de la guerre froide ravive les rivalités ethniques. La Yougoslavie commence à se déchirer. Le dirigeant serbe Slobodan Milosevic s'attaque à l'autonomie du Kosovo. Des manifestations dégénèrent en fusillades. La Yougoslavie envoie des troupes et des blindés. Début 1990, le bilan des affrontements dépasse les 40 morts.

1990: les Albanais de souche déclarent le Kosovo province indépendante de la Serbie. Belgrade dissout l'Assemblée et le gouvernement kosovars.

1992: l'écrivain Ibrahim Rugova est élu président du Kosovo en un geste de défi aux Serbes.

1995: un tribunal serbe condamne 68 Albanais de souche à la prison pour avoir formé une police parallèle. Les dirigeants albanophones protestent contre l'arrivée de réfugiés serbes chassés de Croatie.

1997: les séparatistes kosovars sont accusés de multiplier les attentats et d'avoir notamment déclenché, en septembre, une opération combinée contre dix postes de police. Dix-sept albanophones sont condamnés pour acte de terrorisme.

1998

5 mars: des combats dans le village kosovar de Prekaz marquent une nouvelle escalade dans le conflit. La Serbie annonce la mort de 20 Albanais de souche et de deux policiers serbes. Les Albanais signalent plus de 50 morts.

29 avril: Russie exceptée, les membres du Groupe de contact (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Allemagne et Italie) gèrent les avoirs serbes à l'étranger.

8 juillet: les grandes puissances réunies à Bonn fixent les grandes lignes d'un accord de paix.

24 septembre: l'OTAN adresse un ultimatum à Milosevic, lui enjoignant de mettre fin aux effusions de sang au Kosovo sous peine de raids aériens.

4 octobre: la Russie prévient qu'une attaque de l'OTAN peut faire retomber les relations Est-Ouest dans une crise.

6 octobre: l'émissaire américain Richard Holbrooke se rend au Kosovo. Selon le président Clinton, «l'OTAN est prête à entrer en action».

27 octobre: retrait massif des forces serbes. L'OTAN retire sa menace de frappes aériennes.

1999

16 janvier: les corps d'au moins 45 Albanais de souche sont découverts à Racak, dans le sud du Kosovo. L'Américain William Walker, chef de la Mission de vérification de l'OSCE, parle de «crime contre l'humanité».

29 janvier: réunis à Londres, les six pays du Groupe de contact somment les belligérants de participer à des pourparlers de paix, le 6 février, à Rambouillet, près de Paris.

6 février: ouverture de la conférence de Rambouillet. Elle s'achève 17 jours plus tard sans résultat probant.

18 mars: au cours d'une nouvelle conférence, à Paris, les séparatistes kosovars acceptent un statut d'autonomie qui placerait l'armée et la police yougoslaves sous le contrôle d'une force internationale dirigée par l'OTAN. Les Serbes acceptent le volet politique mais refusent toute force étrangère.

23 mars: échec d'entretiens «de la dernière chance» entre Richard Holbrooke et Slobodan Milosevic.

La «menace» serbe face à l'Alliance

Difficile d'évaluer les capacités de l'armée yougoslave à infliger des pertes aux alliés

JEAN-DOMINIQUE MERCHET LIBÉRATION

Les forces armées yougoslaves ne sont pas désarmées face aux frappes de l'OTAN. Mais il est extrêmement difficile d'évaluer leurs capacités à infliger des pertes aux avions alliés. «Nous perdrons des avions», assure simplement un général chargé des opérations aériennes. Cette réaction est naturelle: lorsque la perspective du combat se rapproche, les militaires ont traditionnellement tendance à grossir la menace. «L'armée irakienne est la troisième du monde», entendait-on quelques jours avant le début de la guerre du Golfe. Difficile d'en vouloir aux aviateurs pour cette dramatisation: après tout, ce sont eux qui, sanglés dans leurs cockpits, vont survoler les batteries de missiles et les canons antiaériens ennemis. Mais la prudence s'impose. Posséder des armes est une chose, savoir les utiliser en est une autre, et avoir la volonté de le faire, une troisième. C'est sur ce triptyque que repose la «menace» serbe.

Les moyens de la défense aérienne yougoslave sont assez bien connus. Jugée «sérieuse» par le Pentagone, elle est construite sur le modèle soviétique: des intercepteurs dont les pilotes dépendent étroitement des contrôleurs au sol, toute une série de missiles sol-air à longue, moyenne et courte portée, sans doute 2000 canons de différentes calibres et un système de commandement et de contrôle enterré sous des tonnes de béton, dont les différents centres interchangeables

sont reliés entre eux par fibres optiques. La défense irakienne était organisée de la sorte: la destruction d'un dispatcher de câbles par les SAS britanniques au début du conflit a contribué à paralyser un système où toute décision remontait à Saddam Hussein. Rien ne prouve que le commandement yougoslave soit aussi fragile, les généraux disposant sans doute d'une plus grande autonomie.

L'aviation yougoslave (RV, Ratno Vazduhoplovstvo) possède une quinzaine d'intercepteurs modernes Mig-29, comparables aux Mirage 2000 ou F-16. Face aux dizaines de chasseurs alliés et aux appareils de guerre électronique, c'est bien peu. D'autant que leurs bases pourraient être détruites avant même qu'ils ne prennent l'air pour des «sorties» dont les chances de retour sont assez faibles. Reste que ces Mig-29 sont équipés du missile russe AA-11 Archer, l'un des meilleurs de sa catégorie. Et que la soixantaine de vieux Mig-21 peuvent prendre l'air pour saturer localement les défenses alliées. Le choix de l'aviation yougoslave est simple: accepter de perdre la quasi-totalité de sa flotte pour abattre une poignée d'appareils occidentaux. Les dégâts militaires seraient alors largement compensés par le formidable



écho politique et médiatique des «victoires» serbes. En 1991, les Irakiens ont refusé de le faire. Rien ne prouve que les Serbes fassent le même choix.

L'autre menace pour les pilotes occidentaux est celle représentée par les missiles sol-air. Ces engins sont bien connus: l'US Air Force, l'US Navy et la Royal Air Force les affrontent tous les jours depuis trois mois avec plein succès au-dessus de l'Irak. Toutefois, les systèmes SA-6 ou SA-3 yougoslaves peuvent avoir été modernisés et des concepts d'emplois nouveaux développés. Les Américains semblent dominer sans partage le champ de bataille électronique dans lequel évoluent ces en-

gins guidés par radar. Depuis plusieurs mois, l'OTAN a mené de nombreuses missions d'espionnage électronique, avec la participation d'un avion français C160 Gabriel. Mais une seule petite faille, même temporaire, dans le renseignement signifie immédiatement la perte de plusieurs appareils.

Outre ces missiles de la défense aérienne, l'armée de terre yougoslave possède environ 2000 canons sol-air pour la défense rapprochée de ses forces. Ces armes ne sont pas précises, mais tous les pilotes le savent: à basse altitude, leurs tirs créent un «rideau de ferraille» dans lequel il faut parfois se jeter tête baissée.

Moscou gèle sa coopération avec l'OTAN

La Russie se réserve le droit de prendre des «mesures militaires»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Le président Boris Eltsine a gelé hier la coopération militaire de la Russie avec l'OTAN et s'est réservé le droit de prendre des «mesures militaires» dans le cas où les frappes de l'OTAN contre la Yougoslavie déboucheraient sur une extension de ce conflit en Europe.

Boris Eltsine, qui a qualifié ces frappes d'«agression ouverte» contre la Yougoslavie, a également demandé que l'ONU appelle à un arrêt immédiat de l'opération militaire de l'Alliance atlantique contre Belgrade.

Les déclarations et les mesures annoncées par la Russie, qui a jusqu'au bout fait des efforts diplomatiques pour empêcher ces frappes, sont les plus dures depuis que Moscou a accepté de coopérer avec l'Alliance atlantique, mettant fin sym-

boliquement à la guerre froide.

Le représentant militaire russe auprès de l'OTAN, le général Viktor Zavarzine, a été appelé à Moscou. «En qualité de président et de commandant suprême, j'ai donné l'ordre d'interrompre notre participation au programme de Partenariat pour la paix et à celle du partenariat Russie-OTAN ainsi que de reporter les négociations sur l'ouverture d'une mission militaire de l'OTAN à Moscou», a indiqué le président dans une déclaration diffusée hier soir après le début des frappes par l'agence Itar-Tass.

La Russie a signé en mai 1997 un acte fondateur qui régit sa coopération avec l'OTAN et qui s'est notamment traduit par la mise en place d'un Conseil conjoint permettant à la Russie d'être consultée dans les affaires concernant l'Alliance atlantique. L'instauration de cette coopération avait pour but d'at-

nuer l'hostilité de la Russie à l'élargissement de l'Alliance atlantique et avait consacré la fin de l'époque de la guerre froide. La Russie est également membre du Partenariat pour la paix, auquel elle a adhéré en juin 1994.

Le chef du Département de coopération internationale du ministère russe de la Défense, le général Leonid Ivachov, a précisé que plus d'une vingtaine de visites de responsables de ce ministère ou de rencontres concernant des pays membres de l'OTAN devant avoir lieu prochainement avaient été annulées, selon l'agence Interfax.

Boris Eltsine, qui avait lancé un dernier appel hier soir à Bill Clinton à la télévision russe pour qu'il renonce aux frappes, a également déclaré que la Russie se réservait le droit de prendre «des mesures adéquates, y compris de caractère militaire, pour assurer sa sécurité et celle de l'Europe».

C'est la première fois depuis le début de la crise au Kosovo que Moscou, plus fidèle allié de Belgrade au sein du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie, agit ouvertement une pareille menace, même si l'état de l'armée russe laisse planer un doute sur la possibilité qu'elle soit mise à exécution.

Ces frappes ont créé «un précédent dangereux de dictat de la force et mis en péril l'ordre international» et la Russie «ne sera jamais d'accord avec cela», a encore dit le président. «Ceux qui se sont lancés dans cette aventure militaire en portent la totale responsabilité devant leurs peuples et la communauté internationale», a conclu le président.

En décembre dernier, lors de la dernière crise qui avait opposé la Russie aux Occidentaux lors de bombardements américains sur l'Irak, Moscou avait rappelé pour quelques jours ses ambassadeurs à Washington et à Londres.

Pour en finir avec les «affaires»

Les Quinze misent sur Prodi pour réformer la commission

REUTERS

Berlin — Les dirigeants européens ont choisi mercredi l'ex-premier ministre italien Romano Prodi pour succéder à Jacques Santer à la tête de la Commission européenne afin de réformer une institution léninée par les «affaires».

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, réunis à Berlin pour adopter une série de réformes préalables à l'élargissement de l'Union, n'ont pas voulu donner l'image d'une Europe incapable de sortir de la crise alors que l'OTAN s'appretait à lâcher ses bombes sur des objectifs serbes.

«Nous avons effectivement montré que nous avons la capacité d'agir», a déclaré, tout sourire, le chancelier allemand Gerhard Schröder lors d'une conférence de presse improvisée.

Pour le dirigeant allemand, qui a décidé de bousculer l'ordre du jour du sommet, l'objec-

tif était clair: il s'agissait d'insuffler un esprit positif à la réunion afin de briser les dernières résistances qui empêchent encore un accord sur l'Agenda 2000, l'ensemble des réformes de l'UE de 2000 à 2006. «Je pense que nous allons montrer la même capacité sur l'Agenda 2000», a-t-il souligné avec enthousiasme.

A l'évidence, cette volonté de faire vite était partagée par les autres grands pays de l'Union européenne. Alors que plusieurs pays souhaitaient attendre pour faire un choix qui aurait dû, dans leur esprit, faire partie d'un grand marchandage sur les présidences des institutions revenant aux Européens, la pression pour un accord s'est imposée.

Guenther Verheugen, le ministre allemand des Affaires européennes, a expliqué que le président Jacques Chirac et le premier ministre britannique Tony Blair avaient tous deux insisté pour que l'on sorte rapidement du marasme entraîné par la démission de la

Commission mardi dernier, après la publication d'un rapport sur les fraudes dans l'institution.

Romano Prodi, seul candidat officiel, s'est imposé en douceur: ce professeur d'économie venu sur le tard à la politique, démocrate-chrétien de gauche et issu d'un pays du sud de l'Europe, avait le profil idéal pour remplir la fonction.

Son principal titre de gloire — qualifier l'Italie pour l'euro alors que c'était jugé impossible il y a deux ans — a également pesé très lourd dans la balance.

«C'est un réformateur politique et économique», a estimé Tony Blair, qui a fait campagne en sa faveur, tandis que Gerhard Schröder vantait son «intégrité» et ses «extraordinaires qualités d'expert économique».

Les événements se succéderont dans les prochaines semaines. Les dirigeants européens entendent débattre avec Romano Prodi

des réformes nécessaires, à la fois au sein de l'institution et dans la construction européenne, lors d'un sommet informel qui aura lieu avant le 12 avril.

L'ex-premier ministre italien subira alors un vote d'investiture du Parlement européen et commencera à former son équipe en coopération avec les gouvernements des Quinze, selon les nouvelles dispositions du traité d'Amsterdam. Il pourrait donc théoriquement rejeter un candidat qui ne lui semblerait pas suffisamment bon pour intégrer la commission.

Le nouveau Parlement issu des élections européennes du 13 juin est ensuite invité à accorder son investiture à toute la commission, qui achèvera le mandat de l'exécutif sortant.

Romano Prodi poursuivra ensuite sa mission pour un mandat plein de cinq ans à partir de janvier 2000 après un nouveau vote du Parlement européen qui interviendrait en décembre.

LES SPORTS

EN BREF

Les Expos encore défaits

Jupiter (PC) — Une autre journée ordinaire au bureau pour le jeune Michael Barrett: deux doubles, un simple, une performance sans bavure au troisième coussin. Malgré tout, les Expos ont trouvé le moyen de s'incliner 5-3 devant les Cards de St. Louis, leur sixième défaite de suite dans la Ligue des pamplemousses. Les Cards ont arraché quatre points en deuxième à Miguel Batista. Vladimir Guerrero a obtenu deux coups sûrs pour les Expos et a produit un point. Le gaucher Kent Mercker a hérité du gain.

Les Québécois Saurette-Fecteau 13^{es}

Helsinki (PC) — Le couple russe d'Elena Berezhnaya et Anton Sikharulidze a remporté un deuxième titre consécutif hier au championnat du monde de patinage artistique en Finlande, pendant que le duo québécois de Valérie Saurette et Jean-Sébastien Fecteau se classait au 13^e rang à sa première participation. Les Chinois Xue Shen et Hongbo Zhao ont pris la deuxième place et les Polonais Dorota Zagorska et Mariusz Siudek, la troisième. Les champions canadiens Kristy Sargeant et Kris Wirtz ont dû se contenter de la sixième place.

Damphousse n'emporte que de bons souvenirs

Pierre LeBrun
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Vincent Damphousse n'aura pas été dépaycé à son premier jour comme porte-couleurs des Sharks de San Jose, avec près de 30 reporters et de nombreuses caméras autour de lui hier matin.

«On se croirait à Montréal», a blagué l'ex-capitaine du Canadien, qui se trouvait à Toronto, où les Sharks se préparaient à affronter les Maple Leafs.

«Les dernières semaines ont été difficiles, a-t-il répété. Les rumeurs étaient nombreuses et c'est difficile d'entendre votre nom tous les jours.»

«C'est toujours difficile de laisser une équipe après sept ans quand on y garde tellement de bons souvenirs, a ajouté le joueur de centre. Je laisse un tas d'amis là-bas.»

Hier, quand l'échange a été complété, Damphousse avait déclaré qu'il quittait de Montréal «la tête haute».

«Les statistiques ont ralenti dans mon cas, mais au niveau de l'équipe, j'ai toujours été parmi les meilleurs. Même si j'ai été beaucoup critiqué, j'ai fait de bonnes choses ici, à Montréal.»

L'entraîneur des Sharks, Darryl Sutter, a souri lorsqu'un journaliste de San Jose lui a demandé si Vincent Damphousse allait pouvoir sup-

porter la pression de mener sa nouvelle équipe à une place dans les séries éliminatoires. «Comment peut-on parler de pression quand il passe

Une question d'argent l'a empêché de passer aux Oilers

François Lemenu
PRESSE CANADIENNE

Edmonton — Glen Sather a fait de réels efforts pour ramener Vincent Damphousse à Edmonton. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Canadien n'a pas attendu l'heure limite des transactions de mardi 15h pour s'envoler vers la capitale de l'Alberta. Selon le directeur général des Oilers, Damphousse aurait bien pu demeurer à Edmonton à sa descente d'avion.

«J'ai eu plusieurs conversations avec Réjean Houle au cours des dernières semaines, explique Sather. On a cherché un terrain d'entente car Damphousse est un athlète que je respecte. J'ai même tenté d'influencer Réjean en faisant vibrer sa corde patriotique. Mais à la fin, les négociations ont échoué sur une ques-

tion d'argent. Les Oilers auraient dû assumer le contrat de Damphousse dans son entier, le Canadien ayant refusé d'en payer une partie. Cette entente m'aurait également obligé à verser un boni à un joueur obtenu dans une autre transaction. En tout, la facture s'élevait à 900 000 \$. C'était trop.»

Sather dit qu'il voulait louer les services du joueur. «Il n'aurait pas été question de lui offrir un contrat de plusieurs saisons. Nous n'en avons pas les moyens.»

Le patron des Oilers croit par ailleurs que le nouveau joueur de centre des Sharks devra accepter une forte diminution de salaire la saison prochaine. «Que vaut un marqueur de 12 buts dans le marché actuel? Peut-être 800 000 \$.» Damphousse complète un contrat qui lui assure 3,275 millions \$ US en 1998-99.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

CONFÉRENCE DE L'EST

	PJ	G	P	N	BP	BC	P
Ottawa	69	40	20	9	203	146	89
Toronto	70	38	27	5	217	199	81
Buffalo	69	32	23	14	181	153	78
Boston	69	31	27	11	181	159	73
Montréal	70	28	32	10	164	179	66

Section Atlantique

New Jersey	69	38	22	9	202	170	85
Pittsburgh	70	36	22	12	215	184	84
Philadelphie	71	32	22	17	208	172	81
N.Y. Rangers	71	29	32	10	196	199	68
N.Y. Islanders	71	20	42	9	162	209	49

Section Sud-Est

Caroline	71	30	27	14	183	178	74
Floride	69	26	26	17	178	173	69
Washington	70	29	35	6	178	184	64
Tampa Bay	69	17	47	5	151	249	39

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	70	34	30	6	208	182	74
St. Louis	70	30	29	11	202	185	71
Nashville	70	24	39	7	166	225	55
Chicago	71	21	40	10	166	224	52

Section Nord-Ouest

Colorado	70	35	26	9	197	178	79
Calgary	70	27	32	11	187	196	65
Edmonton	70	26	33	11	194	193	63
Vancouver	70	20	39	11	167	216	51

Section Pacifique

x-Dallas	70	44	14	12	203	140	100
Phoenix	71	34	25	12	177	170	80
Anaheim	70	31	28	11	184	172	73
San Jose	70	26	28	16	158	161	68
Los Angeles	70	27	38	5	163	186	59

Les meneurs

	B	P	Pts
Jagr, Pgh	34	76	110
Lindros, Phi	40	53	93
Selanne, Ana	40	47	87

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS PUBLICS

HEURES DE TOMBÉE POUR LA FÊTE DE PÂQUES

Édition du vendredi 2 avril 1999:
les réservations doivent être faites le mercredi 31 mars avant 12h00

Édition du samedi 3 avril 1999:
les réservations doivent être faites le mercredi 31 mars avant 16h00

Édition du mardi 6 avril 1999:
les réservations doivent être faites le jeudi 1^{er} avril avant 12h00

Édition du mercredi 7 avril:
les réservations doivent être faites le jeudi 1^{er} avril avant 16h00

Le journal ne sera pas publié le lundi 5 avril 1999.
Nos bureaux seront fermés le vendredi 2 avril et le lundi 5 avril.

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS PUBLICS

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIE, COC. MUNICIPAL, NO. 97-08451-4 - BREF D'EXÉCUTION, VILLE DE CHARLEMAGNE, Partie demanderesse -vs- ROBERT CHARETTE, Partie défenderesse. Le 6^e jour de la cause, le 6^e février 1999, l'inventaire des biens est déposé au Trust Scotia, 1800 avenue McGill Collège, Montréal (Québec) H3A 3K9 pour fins de consultation.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-04-018068-990

COUR SUPÉRIEURE (CHAMBRE DE LA FAMILLE) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT KLAUDIA VIVIANA ENRIQUEZ RAMIREZ

Requérante RUBEN DARIO MAZARIEGOS

Intimé JENNIFER ESTELA ENRIQUEZ RAMIREZ

Mise-en-cause ASSIGNATION

ORDRE est donné à RUBEN DARIO MAZARIEGOS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 rue Notre-Dame est, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

UNE COPIE de la déclaration pour déchéance parentale a été remise au greffe à l'intention de RUBEN DARIO MAZARIEGOS.

Lieu: Montréal Date: 23-03-1999

PAULA LA RUE Greffier-adjoint

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

Avil est donné que suite au décès de

JEANNE BRAULT, du Centre d'accueil de Lachine, 650 Place d'accueil, Chambre 623, Lachine, Québec, H8S 3Z5, le 17 janvier 1998, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs, le 16 février 1999, devant Me Pierre Robert, Notaire, 3374, Notre-Dame, Lachine, Québec, H8T 1W7, où cet inventaire peut être consulté, en conformité avec la loi.

Donné ce 22 mars 1999.

FRANÇOIS BRAULT et LAURENT BRAULT, liquidateurs

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-14-010460-988

COUR SUPÉRIEURE RITA ASSAN

Requérante RUBEN DARIO MAZARIEGOS

Intimé JENNIFER ESTELA ENRIQUEZ RAMIREZ

Mise-en-cause ASSIGNATION

ORDRE est donné à RUBEN DARIO MAZARIEGOS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 rue Notre-Dame est, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

UNE COPIE de la déclaration pour déchéance parentale a été remise au greffe à l'intention de RUBEN DARIO MAZARIEGOS.

Lieu: Montréal Date: 23-03-1999

PAULA LA RUE Greffier-adjoint

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

Avil est donné que suite au décès de

JEANNE BRAULT, du Centre d'accueil de Lachine, 650 Place d'accueil, Chambre 623, Lachine, Québec, H8S 3Z5, le 17 janvier 1998, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs, le 16 février 1999, devant Me Pierre Robert, Notaire, 3374, Notre-Dame, Lachine, Québec, H8T 1W7, où cet inventaire peut être consulté, en conformité avec la loi.

Donné ce 22 mars 1999.

FRANÇOIS BRAULT et LAURENT BRAULT, liquidateurs

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-14-010460-988

COUR SUPÉRIEURE RITA ASSAN

Requérante RUBEN DARIO MAZARIEGOS

Intimé JENNIFER ESTELA ENRIQUEZ RAMIREZ

Mise-en-cause ASSIGNATION

ORDRE est donné à RUBEN DARIO MAZARIEGOS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 rue Notre-Dame est, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

UNE COPIE de la déclaration pour déchéance parentale a été remise au greffe à l'intention de RUBEN DARIO MAZARIEGOS.

Lieu: Montréal Date: 23-03-1999

PAULA LA RUE Greffier-adjoint

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

Avil est donné que suite au décès de

JEANNE BRAULT, du Centre d'accueil de Lachine, 650 Place d'accueil, Chambre 623, Lachine, Québec, H8S 3Z5, le 17 janvier 1998, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs, le 16 février 1999, devant Me Pierre Robert, Notaire, 3374, Notre-Dame, Lachine, Québec, H8T 1W7, où cet inventaire peut être consulté, en conformité avec la loi.

Donné ce 22 mars 1999.

FRANÇOIS BRAULT et LAURENT BRAULT, liquidateurs

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-14-010460-988

COUR SUPÉRIEURE RITA ASSAN

Requérante RUBEN DARIO MAZARIEGOS

Intimé JENNIFER ESTELA ENRIQUEZ RAMIREZ

Mise-en-cause ASSIGNATION

ORDRE est donné à RUBEN DARIO MAZARIEGOS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 rue Notre-Dame est, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

UNE COPIE de la déclaration pour déchéance parentale a été remise au greffe à l'intention de RUBEN DARIO MAZARIEGOS.

Lieu: Montréal Date: 23-03-1999

PAULA LA RUE Greffier-adjoint

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

Avil est donné que suite au décès de

JEANNE BRAULT, du Centre d'accueil de Lachine, 650 Place d'accueil, Chambre 623, Lachine, Québec, H8S 3Z5, le 17 janvier 1998, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs, le 16 février 1999, devant Me Pierre Robert, Notaire, 3374, Notre-Dame, Lachine, Québec, H8T 1W7, où cet inventaire peut être consulté, en conformité avec la loi.

Donné ce 22 mars 1999.

FRANÇOIS BRAULT et LAURENT BRAULT, liquidateurs

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-14-010460-988

COUR SUPÉRIEURE RITA ASSAN

Requérante RUBEN DARIO MAZARIEGOS

Intimé JENNIFER ESTELA ENRIQUEZ RAMIREZ

Mise-en-cause ASSIGNATION

ORDRE est donné à RUBEN DARIO MAZARIEGOS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 rue Notre-Dame est, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

UNE COPIE de la déclaration pour déchéance parentale a été remise au greffe à l'intention de RUBEN DARIO MAZARIEGOS.

Lieu: Montréal Date: 23-03-1999

PAULA LA RUE Greffier-adjoint

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

Avil est donné que suite au décès de

JEANNE BRAULT, du Centre d'accueil de Lachine, 650 Place d'accueil, Chambre 623, Lachine, Québec, H8S 3Z5, le 17 janvier 1998, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs, le 16 février 1999, devant Me Pierre Robert, Notaire, 3374, Notre-Dame, Lachine, Québec, H8T 1W7, où cet inventaire peut être consulté, en conformité avec la loi.

Donné ce 22 mars 1999.

FRANÇOIS BRAULT et LAURENT BRAULT, liquidateurs

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-14-010460-988

COUR SUPÉRIEURE RITA ASSAN

Requérante RUBEN DARIO MAZARIEGOS

Intimé JENNIFER ESTELA ENRIQUEZ RAMIREZ

Mise-en-cause ASSIGNATION

ORDRE est donné à RUBEN DARIO MAZARIEGOS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 rue Notre-Dame est, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

UNE COPIE de la déclaration pour déchéance parentale a été remise au greffe à l'intention de RUBEN DARIO MAZARIEGOS.

Lieu: Montréal Date: 23-03-1999

PAULA LA RUE Greffier-adjoint

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

Avil est donné que suite au décès de

JEANNE BRAULT, du Centre d'accueil de Lachine, 650 Place d'accueil, Chambre 623, Lachine, Québec, H8S 3Z5, le 17 janvier 1998, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs, le 16 février 1999, devant Me Pierre Robert, Notaire, 3374, Notre-Dame, Lachine, Québec, H8T 1W7, où cet inventaire peut être consulté, en conformité avec la loi.

Donné ce 22 mars 1999.

FRANÇOIS BRAULT et LAURENT BRAULT, liquidateurs

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-14-010460-988

COUR SUPÉRIEURE RITA ASSAN

Requérante RUBEN DARIO MAZARIEGOS

Intimé JENNIFER ESTELA ENRIQUEZ RAMIREZ

Mise-en-cause ASSIGNATION

ORDRE est donné à RUBEN DARIO MAZARIEGOS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 rue Notre-Dame est, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

UNE COPIE de la déclaration pour déchéance parentale a été remise au greffe à l'intention de RUBEN DARIO MAZARIEGOS.

Lieu: Montréal Date: 23-03-1999

PAULA LA RUE Greffier-adjoint

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

Avil est donné que suite au décès de

JEANNE BRAULT, du Centre d'accueil de Lachine, 650 Place d'accueil, Chambre 623, Lachine, Québec, H8S 3Z5, le 17 janvier 1998, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs, le 16 février 1999, devant Me Pierre Robert, Notaire, 3374, Notre-Dame, Lachine, Québec, H8T 1W7, où cet inventaire peut être consulté, en conformité avec la loi.

Donné ce 22 mars 1999.

FRANÇOIS BRAULT et LAURENT BRAULT, liquidateurs

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-14-010460-988

COUR SUPÉRIEURE RITA ASSAN

Requérante RUBEN DARIO MAZARIEGOS

Intimé JENNIFER ESTELA ENRIQUEZ RAMIREZ

Mise-en-cause ASSIGNATION

ORDRE est donné à

• CULTURE •

EN BREF

Le Duke sera célébré au Spectrum

(PC) — Le Spectrum de Montréal propose, le 29 avril prochain, un concert soulignant le 100^e anniversaire de naissance du célèbre pianiste, compositeur et chef d'orchestre Duke Ellington. Sous la direction d'Andrew Homzy, les 16 musiciens de l'Orchestre de jazz de l'Union européenne de radiotélévision explorent les nombreux genres musicaux qu'a embrassés le grand Duke. L'événement sera coproduit par la chaîne culturelle de Radio-Canada et le Festival international de jazz de Montréal.

Aznavor et Sting chantent pour la forêt vierge

(AFP) — Charles Aznavour et Sting doivent se produire ensemble sur la scène de Carnegie Hall à New York le 17 avril, lors du concert annuel organisé par le chanteur britannique pour sauver la forêt vierge amazonienne, a annoncé hier l'attaché de presse du chanteur français aux États-Unis. A leurs côtés chanteront notamment Tony Bennett, Billy Joel, Elton John et James Taylor.

Ponts et traverses à Pointe-à-Callière

(PC) — Le musée Pointe-à-Callière, à Montréal, propose de découvrir

l'histoire des ponts et traverses. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 22 août, les visiteurs pourront apprécier des documents qui racontent l'évolution des moyens utilisés au fil des ans pour joindre Montréal et les rives nord et sud. L'exposition présente plus de 260 photographies, gravures et plans pour la plupart jamais publiés. Au fil de l'exposition, on aborde l'utilisation des canots et des bateaux pour aboutir à l'avènement des ponts ferroviaires et ensuite aux ponts destinés aux automobilistes.

Charles Trenet à l'Académie des beaux-arts

(AP) — Le chanteur Charles Trenet a été élu à l'Académie des beaux-arts. L'Institut de France, dont cette académie est l'une des cinq compagnies, veut surtout distinguer le poète, né à Narbonne en 1913 et auteur de près d'un millier de chansons. Déjà officier de la Légion d'honneur, Trenet a signé aussi plusieurs romans. Il entre à l'Académie des beaux-arts en même temps que le peintre Olivier Debré (frère de feu l'ancien premier ministre Michel Debré), qui a travaillé notamment avec l'architecte Le Corbusier. Ailleurs au chapitre des honneurs, l'actrice américaine Janet Leigh, inoubliable interprète de *Psychose* (1960), de Hitchcock, a été élevée au grade d'officier des Arts et Lettres sur décision de la ministre de la Culture, Catherine Trautmann. Mme Leigh a été décorée à l'ouverture du festival de cinéma de Beauvais, où elle est l'invitée.

Pappano nommé directeur musical du Covent Garden

Paris (AFP) — Le chef italien Antonio Pappano, directeur musical de la Monnaie de Bruxelles depuis 1992, vient d'être désigné pour succéder au Néerlandais Bernard Haitink comme directeur musical de l'Opéra royal du Covent Garden de Londres, à partir de la saison 2002-2003, a-t-on appris, hier à Paris, par son agent.

Antonio Pappano continuera à exercer ses fonctions à l'Opéra de la

Monnaie de Bruxelles, jusqu'à la fin 2003. L'été prochain, Antonio Pappano, 40 ans, fera ses débuts dans *Lohegrin* de Wagner au Festival de Bayreuth. Il aura auparavant dirigé cet ouvrage à Gènes en avril.

Depuis quelques années, il a développé également une activité de chef symphonique et, depuis décembre 1997, il est le premier chef d'orchestre invité du Philharmonique d'Israël.

Antonine Maillet reçoit le prix du public

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT
DU DEVOIR À PARIS

Antonine Maillet a eu beau remporter le prix des lecteurs au Salon du livre de Paris, c'est dans l'indifférence qu'a été souligné le 20^e anniversaire du seul Goncourt canadien, attribué à son roman *Pélagie-la-Charette* en 1979.

Dans le cadre du concours «À la découverte du Québec» tenu au Salon du livre de Paris, 800 lecteurs français ont plébiscité le dernier roman d'Antonine Maillet, *Le Chemin Saint-Jacques* (Grasset). Les lecteurs étaient invités depuis des mois à voter en librairie pour l'un des 56 ouvrages québécois sélectionnés par un jury et identifiés par un bandeau. L'histoire de Radi et Ragegonde à la recherche de leurs origines est arrivée devant *Un objet de beauté*, de Mi-

chel Tremblay, et *On dirait ma femme... en mieux*, de Robert Charlebois.

Malgré cela, c'est presque inconnu qu'une cinquantaine de personnes se sont réunies mardi dans une petite salle du Salon pour commémorer le 20^e anniversaire du prix Goncourt attribué à la romancière acadienne. La cérémonie en l'honneur du premier et seul Goncourt canadien n'a réuni que des fidèles, dont quelques rares Français, parmi lesquels l'écrivain et éditeur Yves Berger (Grasset) et l'ancien conseiller du général de Gaulle, Xavier Deniau, vieil ami de l'Acadie.

Objet d'une petite guerre de drapeaux, Antonine Maillet (qui réside depuis 40 ans au Québec) ne faisait pas partie des invités officiels du Salon du livre puisqu'elle avait d'abord refusé l'invitation des éditeurs français et québécois avant d'accepter celle de l'ambassade canadienne en

France. Alors que le Salon ne savait déjà plus quoi faire des 60 invités officiels (et des 125 autres écrivains invités par leur éditeur), la venue d'Antonine Maillet est passée pratiquement inaperçue. Comme, d'ailleurs, celle des autres écrivains acadiens invités sur le tard par l'ambassade canadienne.

«Au fond, il ne manque que les Québécois», a fait remarquer l'animateur de la soirée commémorative, Yves Berger. Deux poètes acadiens et un auteur manitobain ont rendu hommage à Antonine Maillet. Le Centre culturel canadien, qui organisait l'événement, n'avait pas jugé bon d'inviter l'un des 200 romanciers, dramaturges, poètes, historiens, essayistes et linguistes québécois qui circulaient au même instant dans les allées du Salon. L'Association nationale des éditeurs de livres, responsable de la participation qué-

bécoise au Salon, dit n'avoir reçu aucune demande ni aucune invitation.

«Antonine Maillet nous a donné la permission d'écrire», a malgré tout déclaré le poète Gérard Leblanc, né à Bouctouche, village natal d'Antonine Maillet. Pour Erménégilde Chiasson, aussi poète, l'œuvre d'Antonine Maillet est «celle qui nous a enfantés tous». La romancière a longuement parlé de son pays, qui représente, dit-elle, «la culture française dans le temps». Si je défends quelque chose, a-t-elle dit, «c'est malgré moi. Je défends la vie, car elle est menacée en Acadie».

La soirée clôturait une semaine d'activités intitulée *Étonnante Acadie* et consacrée au Nouveau Brunswick. Enseveli sous le déluge d'articles et de dossiers spéciaux consacrés au Québec, l'événement est demeuré confidentiel et les auteurs acadiens ont à peine eu droit à un entrefilet.

THÉÂTRE

Agréable surprise

LE SYSTÈME RIBADIER

Une pièce de Georges Feydeau. Mise en scène: Janine Sutto, assistée de Serge Christiaenssens. Décor: John Kelly. Costumes: Judy Jonker. Éclairage: Raymond Létourneau. Son: Pierre Chainé. Avec Vincent Bilodeau, Dorothee Berryman, Jean-Guy Viau, Gilles Latulippe, Manon Miclette et Yvan Benoit. À l'affiche au Théâtre des Variétés jusqu'au 28 mars 1999.

SOLANGE LÉVESQUE

Les nombreux spectateurs qui viennent en autobus nolisés de Yamaska, Saint-Hyacinthe, Shawinigan, Magog, Hull ou Québec au Théâtre des Variétés sont plus habitués d'y assister à des revues et à des comédies burlesques qu'à des vaudevilles français.

Georges Feydeau n'est pas un habitué des Variétés. Comme dans toutes les œuvres de cet héritier de Labiche, le couple est le sujet et le ressort de l'action de cette pièce moins connue. M. Ribadier, la quaran-

taine bedonnante, a mis au point un système qui lui permet de s'absenter quelques heures de temps en temps sans éveiller les soupçons de Mme Ribadier: il l'hypnotise gentiment en partant et la réveille au retour. Et où va-t-il? Chez sa maîtresse, bien entendu. Mais l'épouse trompée saura bientôt prendre sa revanche, grâce au mari de la maîtresse en question et grâce à la visite inopinée d'un ami. Bref: tout finit bien. Cela pourrait sembler usé, et pourtant, on ne résiste pas à la virtuosité avec laquelle les rouages de cette comédie tournent rond, semblent dérailler pour reprendre de plus belle, changent subitement le sens de leur rotation pour nous étonner.

Janine Sutto, pour qui la comédie n'a plus de secrets, a su régler cette impitoyable mécanique avec rigueur et efficacité; sa mise en scène baigne dans l'huile. Dans sa manière de diriger le jeu, sa fidélité au genre n'est cependant qu'apparente; madame Sutto introduit un second degré dans l'interprétation, comme si les acteurs oscillaient entre un abandon à l'hystérie de l'action et un certain

recul face à ce qu'ils sont en train de jouer. Cela donne des scènes hilarantes réconciliant plusieurs niveaux de jeu: le niveau adopté par Dorothee Berryman et Jean-Guy Viau, par exemple: diction impeccable, jeu classique; et le niveau exploité par Vincent Bilodeau et Gilles Latulippe, chez lesquels pointent des accents québécois et un jeu qui ne se gêne pas pour s'adresser plus directement aux spectateurs. Une mixture risquée qui, dans ce cas-ci, fonctionne. Peu importent les éclairages sommaires et le décor de carton, le théâtre a lieu.

Cette initiative de Gilles Latulippe d'insérer une comédie classique dans sa programmation gagnerait à être reconduite. Ma dernière visite au Théâtre des Variétés remontait à quelques années; j'y ai retrouvé avec plaisir le guichet où les billets sagement cordés dans de petits casiers de bois ne sont pas distribués par un système informatique, les affichettes peintes à la main, la chaleur directe d'un public qui ne se gêne pas pour manifester bruyamment ses réactions, la salle à l'ancienne qui a vu les



SOURCE THÉÂTRE DES VARIÉTÉS

Janine Sutto a réussi son pari avec ce Feydeau.

Olivier Guimond, Manda Parent, Juliette Huot, Denis Drouin, Jean-Louis Millette, qui y a aussi beaucoup joué, et Mme Sutto elle-même. Le seul théâtre à Montréal où, comme dans les cinémas français, on vient vous offrir des glaces à l'entracte.

CHASSEURS D'IDÉES

CE SOIR 21 H

LA DÉLATION : POUR OU CONTRE ?

VENEZ VOIR AILLEURS !

Télé-Québec

• À LA TÉLÉVISION •

	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	2 2 4 6 7 9 9 11 12 13	Les Maîtres des sortilèges / 0340 (16:55)	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir 9 Impact (18:30)		Virginie	Un gars, une fille / Dernière	La Part des anges		L'Écuyer / Martin Drainville, Yves Pelletier, Garou, Stéphane Ouellet		Le Téléjournal/Le Point		Nouvelles du sport / Branché (23:28)	Cinéma / BARCELONA (4) avec Taylor Nichols, Chris Eigeman (23:57)
TVA	4 5 6 7 8 9 10 11 13 40	Claire Lamarche / Rencontre avec Serge Postigo (16:00)	Les Mordus / Luck Mervil, Dany Turcotte		Le TVA	Piment fort / Marcel Leboeuf, André Ducharme, François Massicotte	Fais-moi rire / François Massicotte, Martin Matte, Marc-André Coallier	Caméra Choc	Diva		Juliette Pomerleau	Le TVA	Le Poing J / Corey Hart, Michel Courtemanche		TVA Sports / Loteries (23:52) / Pub (23:58)	
10c	15 17 24 30 46	Carmen Sandiego	Teletubbies	Cornemuse	Macaroni tout garni	Improvisissimo	Les Choix de Sophie / R. Cocciant	Zone X	Le Tour des mondes / Mon frère Richard		Chasseurs d'idées / La Délation	Kaosbar	Les Choix de Sophie	Mon pays, mes chansons	Corpus Christi / Résurrection	
10s	2 4 16 30 35 49	Les Simpson	Le Grand Journal		La fin du monde est à 7 heures	Flash	Cinéma / ASSASSINS (5) avec Sylvester Stallone, Antonio Banderas				Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	110%	Aphrodisia	Flash	
CÂBLE	RDI	Le Journal FR2	Aujourd'hui		Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	24 Heures de trahison		Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute		Le Canada aujourd'hui			
	TV5	Des chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Voilà Paris	Cap Aventure	Journal FR2	Nouvelles Frontières	Clip postal	Baldipata et le serment de Baldi (4/5)		Journal belge	Le Cercle			
	D	Star Trek (16:00)	Alerte dans l'espace	Contact Animal			Trésors / La Cité engloutie	Monde et Mystères / Ovnis		Biographies / Joseph Kennedy	L'Homme de fer		Cinéma / LE FAISEUR DE PLUIE			
	V	Allô docteur	Combat... chefs	Santé... vedette	Les Copines...	Guérir autrem.	Lignes de vies	Cinéma / LE PASSÉ EN HÉRITAGE (6) avec G. Harrison, G. O'Connor	Table ronde	Allô docteur		Les Copines...				
	MP	Clip (12:00)	Box-Office	Interfax	Parodies...	Platine		Monsieur Net	Box-Office	Clip	D.	Beavis &...	La Courbe	Interfax	Parodies...	
	MX	MusiMax Collection (14:00)					Boulevard Nostalgie			Country Max		MusiMax Collection	Boulevard Nostalgie			
CBC	CF	Schtroumpfs	Mégabogues	...turbulence	Chair de poule	Radio Enfer										
	TTF	Les Zinzins...	Scoobidou	Tom et Jerry	Les Zinzins...	Donkey Kong	Fifi Brindacier	Bêtes à craquer	Sacrés Dragons	Daria	Les Simpson	Tom et Jerry	Y'en a marre	South Park	Les Simpson	Splat!
	RDS	Golf PGA / 1re ronde (12:00)	Golf Mag	Sports 30 Mag			Boxe / Eric Lucas - Patrick Swann	Hockey / Canadiens - Flames								
	6 4	Road to Avonlea (16:00)	Jonovision	The Simpsons	News	On the Road	North of 60	The Nature of Things	Witness		CBC News	Comics!	News	Cinéma / CAREFUL (4)		
	8 13 12	Oprah (16:00)	Home Improv.	Drew Carey	News		Wheel of...	Jeopardy	World Figure Skating Championships		ER		CTV News	News		
ABC	GBL	Young... (16:00)	Jerry Springer	Global News	News		Sabrina... Witch	E.T.	Friends	Jesse	Frasier	Traders	Outer Limits			
	24	Noddy	Arthur	Bus / Planet	Wishbone	Sci Squad	Great Lakes Alive	Studio 2	Reckless	Your Money	Studio 2					
	8 13 22	Rosie... (16:00) Montel... (16:00) The Nanny	News The Simpsons		M*A*S*H		Wheel of... Friends M*A*S*H	Jeopardy E.T. Frasier	America's Funniest Home Videos	World Figure Skating Championships		News News/Access	Nightline (23:35)			
	3 8	Rosie... (16:00) Oprah (16:00)	Seinfeld News	Friends Real TV	News		CBS News Wheel of...	E.T. Jeopardy	Promised Land	Turks	CBS Time 100: Great Minds	News	Late Show (23:35)			
	5 10 33 57	Hollywood Sq. Rosie... (16:00) Wishbone SnowJob (15:30)	Oprah Live at Five Bill Nye MuchMegaHits			NBC Nightly News	Jeopardy Frasier	Wheel of... Inside Edition	Friends Jesse	Frasier Veronica's Closet	ER		The Tonight Show (23:35)			
PBS	TSN	PGA Golf / 1re ronde (12:00)	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	Boxing / Eric Lucas - Patrick Swann	Hockey / Canadiens - Flames									

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

UN GARS, UNE FILLE

Attention: c'est la dernière émission originale de la saison. Après, ce seront des reprises.

Radio-Canada, 19h30

NOUVELLES FRONTIÈRES

Un documentaire québécois sur la relation entre l'homme et les technologies de l'espace, avec des spécialistes, des chercheurs et des astronautes, dont Julie Payette.

TV5, 19h30

GRANDS REPORTAGES

Un reportage de la CBC sur un fait très troublant, l'histoire d'un résistant antinazi que l'armée canadienne a remis aux Allemands pour être exécuté.

RDI, 20h

MON FRÈRE RICHARD

Documentaire sur une journée historique, celle de l'émeute du Forum, le 17 mars 1955, à une époque où le hockey soulevait de vraies passions...

Télé-Québec, 20h

CORPUS CHRISTI

Thème de ce soir: la résurrection. Que s'est-il passé après? Pourquoi les disciples n'ont-ils pas été persécutés?

Télé-Québec, 23h30

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS

Vingt ans de collection

La collection d'œuvres d'art Loto-Québec fête ses 20 ans cette année. Avec 1650 œuvres et 550 artistes représentés, il s'agit d'une des plus importantes collections d'entreprise en art contemporain au Québec. À titre de comparaison, la collection Lavalin, au moment de son acquisition par le Musée d'art contemporain de Montréal, comptait 1300 œuvres. Depuis 1979, «bien du chemin a été parcouru», claironne fièrement l'organisme.

Bernard Lamarche

La collection a commencé en 1979 avec la création du Concours national d'estampes Loto-Québec, un concours qui a encore ouvert aujourd'hui et qui a permis de récompenser 30 artistes professionnels et plus de 150 artistes étudiants. Depuis 1985, par contre, Loto-Québec «élargit son intérêt pour les arts visuels en instituant un programme structuré d'investissement axé sur l'acquisition d'œuvres d'art québécoises actuelles». Un centième de 1 % du chiffre d'affaires annuel de la société d'État est affecté à l'achat d'œuvres d'art et, s'empresse-t-on de préciser, «de toutes tendances ou écoles». A ce jour, annonce-t-on encore, plus de deux millions de dollars ont été investis dans l'acquisition d'œuvres, soit en moyenne 100 000 \$ par année, ou encore, une moyenne de 1212,12 \$ par œuvre. Finalement, l'organisme se targue de collectionner autant des œuvres d'artistes établis que de la relève.

Le budget d'acquisition est passé de 74 000 \$ en 1985 à 283 000 \$ en 1999. Actuellement, le rythme d'acquisition est de plus de 200 pièces par année.

Le concours a été lancé par le regretté Michel Labrosse, alors directeur des affaires publiques. Forcément, la collection est grandement constituée d'estampes, une donnée que vient corroborer l'ordre de prix des achats. Avec environ 50 % des œuvres constituées d'estampes, la collection s'approche en nombre de celles du Musée des beaux-arts de Montréal, dont le nombre d'estampes québécoises s'élève aux alentours de 800 et du Musée d'art contemporain de Montréal, qui possède 939 estampes, des chiffres remontent à 1997. Quant à lui, le Musée du Québec est riche d'environ 4500 estampes locales. À ce chapitre, il est à noter que la Bibliothèque nationale du Québec fait bande à part, elle dont le fonds d'estampes atteint 13 142 titres.

Cela dit, l'orientation tous azimuts de la collection l'empêche de favoriser un type de production par rapport à un autre. Ainsi, le mode de sélection des œuvres respecte cet engagement dans la mesure où c'est un comité de trois à cinq employés qui choisit en bout de course les œuvres acquises. Ces œuvres sont retenues à partir d'un bassin de présélection établi par un comité dirigé par le conservateur de la collection, Louis Pelletier. Les œuvres retenues sont ensuite réparties dans les locaux de Loto-Québec et de ses filiales. De plus, les œuvres voyagent à travers la province, dans le réseau des Maisons de la culture, des musées régionaux et des centres culturels. En 1995, pour le 25^e anniversaire de la collection, l'organisme gouvernemental avait organisé une tournée de 25 œuvres dans cinq villes



du Québec: Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Jonquière, Trois-Rivières et Montréal. En 1997, lors d'une de ses plus grandes réalisations, Loto-Québec installait le monumental *Hommage à Rosa Luxemburg*, de Jean-Paul Riopelle, au Casino de Hull.

À l'occasion de ses 20 ans, Loto-Québec organise une exposition retraçant «les grandes lignes de son évolution». L'exposition se tient dans la salle La Galerie, au rez-de-chaussée du siège social de l'organisme, au 500 de la rue Sherbrooke Ouest, à Montréal. Entrée libre, du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Jusqu'au 15 avril. De plus, deux samedis ont été ajoutés, le 27 mars et le 10 avril, de 10h à 16h.

Exclusivité au Musée du Québec

La direction générale du Musée du Québec annonçait cette semaine qu'elle a obtenu en exclusivité canadienne une exposition de grande envergure des œuvres du peintre français James Tissot (1836-1902). L'exposition aura lieu du 15 décembre 1999 au 12 mars 2000. Le «remarquable ensemble de tableaux et de gravures» provient des prestigieuses collections publiques et privées, notamment la Tate Gallery de Londres et le Musée d'Orsay de Paris. Des précisions seront apportées au début du mois de mai. Le directeur général, John R. Porter, en profitera pour dévoiler les principales étapes de la programmation du musée, «en route vers l'an 2000».

Vernissages, etc.

■ Depuis samedi: *Du côté de chez soi*, une exposition de groupe organisée par Pierre Bellemare. Il s'agit de la première exposition de la nouvelle galerie Art Mûr, avec des œuvres de Edmund Alley, Geneviève Cadieux, Albert Dumouchel, Jean-Paul Riopelle, Claude Tournant, etc. Au 3429, rue Notre-Dame Ouest. Jusqu'au 15 avril. ■ À propos de Tournant, une rétrospective des œuvres du peintre ouvre ce samedi à la galerie De Bellefeuille, 1367, avenue Greene, à Westmount. L'exposition couvre la période allant de 1955 à 1998. L'artiste sera sur place samedi et dimanche, de 13h à 17h. ■ Samedi, à Skol, Suzanne Leblanc présente *La Maison à penser de L.W.* à partir des plans de la résidence Stonborough-Wittgenstein du philosophe Ludwig Wittgenstein et de l'architecte Paul Engelmann. Au 460, rue Sainte-Catherine Ouest, local 511, à 15h. Dans la petite salle, on inaugurera les nouvelles œuvres de Jérôme Fortin.

EN BREF

Olivier frappe fort

(Le Devoir) — Le premier gala de l'humour, les prix Olivier, a frappé fort: 1,9 million de téléspectateurs, en moyenne, le dimanche 21 mars, selon des chiffres fournis hier par le réseau TVA à partir des données de la firme Nielsen. Pour un premier gala du genre, TVA ne pouvait que se montrer très satisfait, d'autant plus que les émissions de Radio-Canada ce soir-là semblaient avoir souffert de la concurrence conjuguée des Olivier et de la soirée des Oscar: un documentaire sur Bruno Pelletier, présenté à 20h dans le cadre des *Beaux Di-*

manches, a attiré en moyenne 388 000 auditeurs, et la suite du *Pollock* a attiré 573 000 auditeurs en moyenne (tous jours selon des données de TVA). La série *La Porte des étoiles* à TQS avait attiré 527 000 auditeurs pendant *Les Beaux Dimanches*. Le grand mystère demeure la performance des Oscar auprès des francophones, et TVA ne disposait pas de données claires en ce sens puisque les chiffres fournis par Nielsen établissent l'auditoire des Oscar pour l'ensemble du Canada. Mais une projection faite par TVA évalue à un maximum de 400 000 le nombre d'auditeurs des Oscar au Québec.

Le CRTC veut connaître les priorités de la société

Radio-Canada veut réduire le contenu canadien de sa radio

RDI et Newsworld veulent augmenter leurs tarifs

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La radio de Radio-Canada propose de réduire le contenu canadien sur ses ondes, et les chaînes spécialisées RDI et Newsworld demandent une augmentation de tarif à l'abonné. Ce ne sont là que quelques-unes des questions que le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) vaudra soulever à compter du 25 mai prochain, à l'occasion du renouvellement des licences de Radio-Canada.

C'est la première fois que le CRTC tiendra des audiences aussi globales sur Radio-Canada: sont soumis en effet à la discussion publique la télévision française et la télévision anglaise, les chaînes spécialisées RDI et Newsworld, toutes les chaînes de radio dans les deux langues, toutes les stations régionales, et les nouveaux services sur Internet. Bref, la totalité de CBC/Radio-Canada. L'audience débitera le 25 mai à Hull et durera trois semaines. Elle était précédée en mars d'une série de consultations publiques dans onze villes canadiennes.

Radio-Canada doit dévoiler aujourd'hui le contenu des mémoires qu'elle présentera en mai au CRTC mais hier,

en diffusant sur Internet son avis public complet concernant la tenue de ces audiences, le CRTC exprimait déjà certaines inquiétudes.

Ainsi, en ce qui concerne la radio, le CRTC voudra discuter de la «non-conformité apparente du réseau anglais de radio et du réseau français» concernant les pourcentages exigés de musique canadienne, et «de la lacune apparente» concernant l'actuel pourcentage de musique vocale francophone diffusée sur les ondes.

Moins de français

Le CRTC révèle également qu'il entend discuter de la proposition de Radio-Canada de réduire de 95 % à 85 % le minimum hebdomadaire de musique vocale de langue française aux réseaux français de radio.

Selon le CRTC, Radio-Canada veut également modifier les conditions de licence de ses quatre réseaux radiophoniques afin de pouvoir diffuser «des messages courts et simples mentionnant ses associés et ses commanditaires». On apprend également dans l'avis d'audience du CRTC que RDI

entend demander d'abaisser son exigence relative au contenu canadien, sans autre détail pour le moment.

Et, toujours selon l'avis d'audience, RDI proposerait que le tarif mensuel par abonné passe de 0,90 \$ à 1 \$, alors que Newsworld proposerait que le tarif versé par les abonnés du câble passe de 55 ¢ à 63 ¢.

Le CRTC convient d'emblée que Radio-Canada doit mettre en œuvre son mandat «dans un mar-

ché plus fragmenté et plus concurrentiel». La présidente du CRTC, Françoise Bertrand, précisait hier que le CRTC ne remet pas en cause la pertinence du mandat de la SRC «mais cherche davantage à savoir comment la Société entend s'en acquitter dans les années à venir. Nous sommes conscients des capacités financières de Radio-Canada. Ce qui nous importe, c'est de savoir quelles seront les priorités que la Société se donnera pour mieux répondre aux attentes des Canadiens.»

Vaste programme, pour lequel le CRTC a établi une longue liste de questions qu'il entend soulever lors de ces audiences très attendues.

Ainsi on veut savoir comment Radio-Canada conçoit son rôle par rapport au secteur privé, comment «sa programmation diffère-t-elle» de celle qui est présentée par les diffuseurs privés. Par exemple, le CRTC remarque «l'accent que le radiodiffuseur public met sur les émissions commerciales de sport de compétition, et l'impact que cela peut avoir sur sa capacité de remplir d'autres aspects de son mandat».

Le CRTC voudra également discuter du rôle de la télévision française dans la desserte de l'est du Québec, et il voudra mieux discuter des actuels échanges d'émissions entre RDI et la chaîne généraliste.

On voudra également s'interroger sur l'impact de la récente décision du gouvernement fédéral de retirer l'accès garanti à Radio-Canada du Fonds canadien de télévision: une partie de ce Fonds était consacrée obligatoirement à Radio-Canada mais cette exigence n'aura plus cours dans un an, ce qui pourrait encore plus compliquer le financement des émissions à la télévision publique.

Le public (dont les nombreux organismes qui s'intéressent à Radio-Canada/CBC) a jusqu'au 5 mai pour soumettre au CRTC des commentaires en prévision de ces audiences.

Musée Juste pour rire et discothèque d'État

Le temps des sanctions

La vocation du musée de l'humour sera sous examen dès demain

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

La sanction est tombée. Québec réduira sa subvention au Musée Juste pour rire (MJPR) de 15,5 % par année. La mesure punitive découle du refus de l'établissement de remettre en état l'espace où a été installé illégalement un bar-discothèque l'été dernier.

Au total, le gouvernement réduira sa contribution d'un peu plus de 63 000 \$ par année. Le premier versement amputé sera fait au début du mois prochain, dans une semaine précisément.

Par ailleurs, une réunion de spécialistes de la muséologie a été convoquée demain au Musée Juste pour rire pour tenter de trouver une nouvelle vocation, partielle ou globale, à l'établissement stérile. Le MJPR n'a rien présenté de lui-même depuis 1996 et ne devrait pas lancer de nouvelle exposition sur l'humour avant l'automne 2000, voire le printemps 2001.

Six ou sept muséologues vont participer au remue-ménages de demain, dont quelques directeurs d'autres musées montréalais. La rencontre sans ordre du jour précis a été convoquée par le MJPR. «Nous allons évaluer la situation et envisager des solutions à court et moyen termes», explique Francine Lelièvre, directrice de la Société des directeurs de musées montréalais, qui participera aussi à la rencontre. «Toutes sortes de questions seront posées, sans tabous.» Elle affirme par exemple que les consultants vont se demander si ce musée ne pourrait pas accueillir des collections sans-abri, celle du Musée des arts de la scène par exemple, un projet en développement depuis des années à Montréal. Mais le groupe-conseil pourrait aussi envisager de consacrer d'autres espaces de l'immeuble à des activités non muséales.

Justement. Le MJPR avait jusqu'au 10 mars pour réagir à la sommation officielle du ministère de la Culture et des Communications, exigeant le démantèlement du bar-discothèque et le retour au musée intégral. «La subvention était accordée en fonction d'un espace muséal précis», dit Colette Proulx,

porte-parole du ministère. La perte de subvention découle de la perte d'espace. Le musée n'était pas tout à fait d'accord avec notre calcul, mais pour l'instant, aucune contestation officielle n'a été formulée au ministère.»

L'espace du litige occupe les deux premiers étages de l'immeuble du boulevard Saint-Laurent, à Montréal. L'été dernier, une salle, baptisée Le Studio sur la Main, a été isolée des trois niveaux supérieurs. Elle est louée depuis l'automne à un promoteur privé afin de générer, à ce qu'on dit, des profits pouvant faire fonctionner le reste de la machine muséale. Le ministère n'a jamais été informé officiellement de cette mutation majeure de l'immeuble pour lequel il verse une subvention de 5,5 millions d'une durée de vingt ans. Le 10 février dernier, le sous-ministre adjoint Jacques Jolicœur a donc demandé à l'Académie nationale de l'humour, l'organisme qui gère le musée, de «remettre les lieux en état, conformément à la convention [intervenue en décembre 1991].»

Les fonctionnaires ont conclu que le réaménagement avait soustrait au musée 8000 des 53 000 pieds carrés (soit plus de 15 %) de sa surface d'exposition. Surtout, les travaux ont complètement transformé l'édifice de l'architecte Luc Laporte. La cour intérieure, autrefois percée sur cinq paliers, a maintenant disparu. L'œuvre de Marie-France Brière, réalisée dans le cadre du programme d'intégration des arts à l'architecture (celle du 1 %, quoi), fait maintenant partie de la discothèque. Il s'agit de pierres tombales imaginaires de grands comiques de l'histoire (Molière, Chaplin, etc.), intégrées au sol où l'on danse maintenant sur du hip-hop dans des soirées «All U can drink»...

L'artiste a constaté l'ampleur des dégâts, de visu, la semaine dernière. Elle a maintenant l'intention de demander au MJPR de faire disparaître sa création sous un nouveau plancher. «La vocation de l'immeuble et l'environnement de l'œuvre n'ont plus rien à voir avec le projet initial», a observé Mme Brière, jointe hier à Montréal.

J'en fait mon deuil, de cette œuvre. Je veux dire: dans le sens où je l'ai conçue. Ça n'a plus rien à voir. Alors, je me dit que la solution la plus intégrée par rapport à moi, ma démarche ou le projet consisterait à recouvrir le plancher,

tout simplement.»

Mme Brière a tenté de joindre le promoteur du musée, Gilbert Rozon, pour lui faire part de sa demande. Sans succès. Elle compte récidiver au cours des prochains jours.

COMPAGNIE LYRIQUE DE CRÉATION
CHANTS LIBRES
PAULINE VAILLANCOURT
DIRECTRICE ARTISTIQUE
présente

Une boîte de Pandore vocale et sonore...
"Powerful and disturbing."
CBC

"With its minimalist apocalyptic set, cool five-man guitar orchestra and bloody Gothic subtext, Down Here on Earth captures the pomo-chic look needed to revitalize opera."
— NOW MAGAZINE

OPÉRA POUR TROIS VOIX ET CINQ GUITARES ÉLECTRIQUES PRÉPARÉES

Down Here On Earth
Production de Autumn Leaf Performance
Toronto

MUSIQUE
Rainer Wiens
LIVRET
Victoria Ward
MISE EN SCÈNE
Thom Sokoloski
SCÉNOGRAPHIE ET COSTUMES
Vikki Anderson
ÉCLAIRAGES
Bonnie Beecher

Richard Armstrong
baryton
Fides Krucker
mezzo-soprano
Susanna Hood
soprano

MUSICIENS
John Gzowski
Rainer Wiens
Bill Parsons
Nilan Perera
Monte Horton

2 soirs seulement à Montréal
MERCREDI 24 et
JEUDI 25 MARS, 20 h
ÉCHANGE ENTRE LES ARTISTES
ET LE PUBLIC APRÈS LE SPECTACLE

4890, BOULEVARD SAINT-LAURENT
(ANGLE BOULEVARD SAINT-JOSEPH)
RENSEIGNEMENTS ET
RÉSERVATIONS : (514) 845-4890
ADULTE 20 \$ • ÉTUDIANT 15 \$

SALLE DU THÉÂTRE
ESPACE GO

L'Atelier d'Opéra de l'UQAM
présente

Les Contes d'Hoffmann
de Jacques Offenbach

Les 25, 26 et 27 mars 1999 (du jeudi au samedi) à 20 h
Le 28 mars (dimanche) à 14 h

Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau
300, boul. de Maisonneuve Est, Montréal
Admission générale : 15 \$ • Étudiants : 8 \$ • Billeterie : (514) 987-6919

Rôle-titre : Jean-Pierre MacDonald
Mise en scène : Colette Boky
Direction musicale : Martin Foster,
assisté de Monique Martin
Avec les étudiants du département de
musique de l'UQAM, l'Orchestre de
l'UQAM et le Chœur de l'Atelier d'Opéra

Scénographie : Mélanie Martin
Costumes : Marc Sénécal, assisté de
Marie-France Bergeron
Éclairages : Stan Kwicien
Régie : Hélène Gagnon
Chorégraphie : Diane Bocki
Répétitrice : Denyse Saint-Pierre

100,7
Radio-Canada

1899-1974

Duke Ellington

100 ANS

Venez entendre l'Orchestre
de l'Union européenne
de radio-télévision interpréter
les œuvres de Duke Ellington

Jeudi 29 avril, 20 h
au Spectrum

Une production de la Chaîne culturelle de Radio-Canada
en collaboration avec le Festival International de jazz de Montréal

Billets en vente
au guichet du Spectrum,
aux comptoirs Admission
et au (514) 790-1245

Une présentation de
EBU
UEF

En collaboration avec
Jazz Time
LE DEVOIR